



Conseil de sécurité

Distr. générale
28 Janvier 2021
Français
Original : anglais

Lettre datée du 27 janvier 2021, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte des exposés présentés par M^{me} Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix ; M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de paix ; M. Atul Khare, Secrétaire général adjoint à l'appui opérationnel ; et M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, ainsi que des déclarations faites par les représentantes et représentants de la Chine, de l'Estonie, de la France, de l'Inde, de l'Irlande, du Kenya, du Mexique, du Niger, de la Norvège, de la Fédération de Russie, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, de la Tunisie, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, des États-Unis d'Amérique et du Viet Nam, à l'occasion de la visioconférence sur la question « Maintien de la paix et de la sécurité internationales : suivi de l'application de la résolution 2532 (2020) », tenue le lundi 25 janvier 2021.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre du 7 mai 2020, adressée aux représentantes et représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/372), qui a été convenue en raison des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le texte des exposés et des déclarations sera publié en tant que document du Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil de sécurité
(Signé) Tarek Ladeb



Annexe I

Exposé de M^{me} Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix

Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de présenter au Conseil de sécurité un exposé sur les répercussions de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sur la paix et la sécurité.

Depuis la dernière séance du Conseil consacrée à cette question en septembre (voir S/2020/897), les dégâts causés par la pandémie se sont aggravés. Plus de 2 millions de personnes ont perdu la vie. Près de 100 millions de personnes, soit plus de 1 % de la population mondiale, ont été infectées. Les travailleurs ont perdu plus de 3 000 milliards de dollars de revenus. Par ailleurs, de nouvelles souches du virus sont sur le point de déclencher des vagues d'infection plus graves à un moment où les systèmes de santé et les filets de protection sociale sont déjà au bord de la rupture.

L'incidence de la pandémie sur la paix et la sécurité est une source de vives préoccupations. Les tendances dont nous avons fait état en septembre et que le Secrétaire général avait déjà signalées en juillet se sont amplifiées.

En bouleversant des vies et des économies, en remettant en cause les relations au sein des communautés et en sapant la confiance dans les institutions qui sont censées remédier à ses retombées, la pandémie a exacerbé les inégalités et la corruption, favorisé la désinformation, la stigmatisation et les discours de haine, et créé de nouveaux foyers de tension et accru les risques d'instabilité.

Nous sommes particulièrement préoccupés par l'impact de la COVID-19 sur les femmes et les jeunes, ainsi que sur d'autres populations marginalisées. Je pense notamment à la perte d'emplois et de revenus et à l'escalade dramatique de la violence domestique et fondée sur le genre. Les jeunes femmes et les jeunes gens risquent également d'être laissés de côté ce qui concerne l'éducation et les perspectives économiques.

La pandémie a entravé l'action diplomatique et compliqué nos efforts de rétablissement de la paix. Elle n'a pas, pour l'essentiel, changé la dynamique sous-jacente des conflits armés. Cependant, en exacerbant les fragilités existantes, elle a amplifié les défis de prévention que j'ai soulignés en septembre, ce qui fait qu'il est encore plus urgent de prendre les mesures qui s'imposent pour relever ces défis.

L'appel lancé par le Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu mondial a obtenu un large soutien et dans certains cas, a donné un nouveau souffle à des processus de paix en perte de vitesse. Le cas de la Libye illustre bien comment un dialogue politique soutenu, un appui plus unifié de la communauté internationale et la mobilisation des parties peuvent permettre de réaliser des progrès tangibles.

La signature d'un accord de cessez-le-feu par les parties libyennes, le 23 octobre, a été un succès de taille. Depuis lors, la Commission militaire conjointe 5+5 déploie des efforts pour mettre en application l'accord de cessez-le-feu et mettre en place un mécanisme de suivi.

Le Forum de dialogue politique interlibyen s'est réuni à Tunis grâce à la créativité et à la persévérance de tous les participants, même s'il n'avait pas été possible d'organiser auparavant des réunions en présentiel, qui revêtent la plus haute importance. Le Forum représente une occasion décisive de faire des progrès en vue du lancement des négociations politiques interlibyennes associant toutes les parties et de la tenue d'élections nationales le 24 décembre 2021. Je voudrais remercier le Gouvernement et le peuple tunisiens de leur appui aux mesures d'atténuation, qui a

permis d'organiser cette réunion. La Libye se trouve toujours à un tournant décisif : il est essentiel que les parties libyennes préservent la dynamique de paix, avec le plein soutien du Conseil de sécurité.

L'Afghanistan se trouve également à un moment charnière de son histoire. Les négociations de paix en Afghanistan sont l'occasion de mettre fin à des décennies d'instabilité et de conflit. La multiplication des actes de violence dans le pays illustre bien les enjeux en cause. L'ONU fera tout ce qui est en son pouvoir pour aider les Afghans à trouver une solution négociée et globale au conflit.

Au Mozambique, malgré les graves difficultés posées par la pandémie, les groupes d'insurgés, avec le soutien actif de l'Envoyé personnel du Secrétaire général, ont entamé un processus de désarmement. On estime que 29 % du processus a été achevé en 2020, ce qui constitue une étape importante. L'annonce d'un cessez-le-feu unilatéral par un groupe dissident de la Resistência Nacional Moçambicana le 23 décembre est encourageante et permettra aux négociations de se dérouler sans menace de violence.

Par ailleurs, dans l'est de l'Ukraine, le cessez-le-feu convenu le 21 juillet continue de tenir, ce qui constitue la plus longue période à cet égard depuis le début du conflit et apporte une lueur d'espoir.

En dépit de ces faits encourageants, nous avons observé des résultats plus mitigés dans plusieurs pays en ce qui concerne l'appel au cessez-le-feu. Dans certains cas, nous avons malheureusement assisté à une dangereuse escalade.

Dans le Caucase du Sud, malgré l'appui exprimé par l'Arménie et l'Azerbaïdjan à l'appel au cessez-le-feu lancé par le Secrétaire général, des hostilités à grande échelle ont éclaté en septembre dans le Haut-Karabakh et ses environs. Ces affrontements ont failli provoquer une escalade régionale. Le Secrétaire général s'est félicité du cessez-le-feu du 9 novembre et a appelé toutes les parties concernées à coopérer pleinement avec les entités des Nations Unies pour garantir un accès sans entrave aux zones touchées par le conflit.

Nous prenons note de la position commune des Coprésidents du Groupe de Minsk de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe en faveur d'un règlement global et durable du conflit, et nous espérons que les deux pays s'engageront sur la voie du dialogue.

La pandémie a eu des conséquences sur nos modalités d'appui aux processus politiques et de paix. Tous nos représentants spéciaux, envoyés et missions, sans exception, ont dû s'adapter à la nouvelle réalité créée par la pandémie, en combinant travail virtuel et travail en présentiel et en prenant des risques calculés pour s'acquitter de leurs mandats en vue de faire avancer les processus de paix, de désamorcer les crises et de prévenir les conflits.

De nouveaux outils, tels que les groupes de discussion numériques, ont été mis en place et utilisés pour donner un caractère plus inclusif à notre action. Ils ont été particulièrement utiles pour renforcer notre dialogue avec les femmes et les jeunes.

Au Yémen, l'Envoyé spécial n'a pas relâché ses efforts pour contribuer à mettre fin à ce conflit dévastateur. Il a poursuivi sa diplomatie de la navette, en plus des réunions virtuelles. Avec l'appui du Gouvernement suisse et du Comité international de la Croix-Rouge, l'Envoyé spécial est parvenu à réunir en toute sécurité les parties à Genève l'année dernière dans le cadre des pourparlers qui ont abouti au plus grand échange de prisonniers jamais réalisé depuis le début du conflit yéménite.

Nos efforts urgents visant à mettre fin aux souffrances en Syrie se poursuivent également. La cinquième réunion de la Commission constitutionnelle syrienne se tient aujourd'hui à Genève, ce qui témoigne de la détermination du peuple syrien à régler

les problèmes qui font obstacle à la paix dans ce pays déchiré par la guerre. Je tiens à cet égard à remercier le Gouvernement et le peuple suisses de la coopération dont ils font preuve en accueillant cette réunion, ainsi que d'autres, pendant la pandémie.

En outre, nous avons dû adapter notre assistance électorale afin qu'elle soit compatible avec les restrictions liées au virus et conforme aux décisions du Gouvernement d'organiser les élections comme prévu ou de les reprogrammer. Depuis le début de la pandémie, nous avons aidé 18 pays à organiser 19 élections et un référendum. Par ailleurs, nous avons fourni une assistance électorale à huit pays dans lesquels les élections prévues pour 2020 n'ont pas eu lieu.

En Bolivie, par exemple, malgré les tensions liées au report initial des élections, et grâce à la détermination du peuple bolivien et à l'appui de l'ONU, le scrutin s'est déroulé pacifiquement en octobre.

Alors que les effets de la pandémie continuent de s'aggraver, exacerbant ainsi les vulnérabilités et alimentant les griefs, le risque de tensions et d'instabilité continuera d'augmenter, amplifié par les inégalités de la relance mondiale. Tandis que les populations des pays riches se font vacciner, celles des pays en développement, notamment les pays déjà touchés par les conflits et l'instabilité, risquent d'être laissées de côté. Ce serait un échec moral catastrophique, comme l'a fait remarquer le docteur Tedros Adhanom Ghebreyesus la semaine dernière. Ce serait également un coup dur pour la paix et la sécurité.

Une chose est claire : la pandémie a servi de test de résistance politique autant que structurelle et de santé publique. Elle a révélé les cas où une crise aiguë est considérée comme une occasion de prendre l'avantage sur le champ de bataille ou comme un prétexte pour perpétuer ou ancrer des pratiques oppressives. Mais elle a également confirmé que là où existe une réelle volonté politique de faire la paix et de la pérenniser, presque aucun obstacle n'est insurmontable, surtout si la communauté mondiale apporte son appui.

La mobilisation collective et individuelle des membres du Conseil restera cruciale, en particulier pour appuyer l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial et pour collaborer avec les parties au conflit et leurs partisans afin que cet appel soit entendu.

La pandémie était impossible à prévoir. Nombre de ses conséquences pour la paix et la sécurité ne le sont pas. Sans surprise, la COVID-19 a frappé le plus durement les endroits les plus vulnérables et les personnes les plus vulnérables. C'est pourquoi une meilleure reprise doit passer par le renforcement de nos capacités de prévention grâce à un investissement politique et financier plus important. L'appui de la communauté internationale dans cette entreprise est essentiel.

Annexe II

Exposé de M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de paix

Je remercie le Conseil de me donner cette occasion de faire le point sur les mesures prises pour faire face aux difficultés que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) entraîne pour les opérations de maintien de la paix et pour les pays où elles sont déployées. J'ai le plaisir de m'associer à la Secrétaire générale adjointe DiCarlo, au Secrétaire général adjoint Khare et au Secrétaire général adjoint Lowcock pour présenter un exposé au Conseil.

Je me concentrerai aujourd'hui sur cinq messages clefs.

Premièrement, depuis notre dernier exposé au Conseil, en septembre (voir S/2020/897), des situations politiques complexes ont continué de subir la pression exercée par les effets de la COVID-19.

Au Soudan du Sud, par exemple, la pandémie a encore retardé la mise en œuvre du processus de paix, qui était déjà entravée par un manque de volonté politique et de ressources, et a parfois entraîné une méfiance et une hostilité accrues entre les parties. À Chypre, les restrictions ont limité les contacts entre les deux communautés.

Dans certains cas, la pandémie a abouti à la cristallisation des tensions entre les parties prenantes. Au Liban, elle a exacerbé une situation politique et économique qui était déjà difficile. En République centrafricaine, certains acteurs politiques ont tenté de tirer parti de la pandémie et de l'utiliser comme prétexte pour retarder l'élection présidentielle et engager une transition anticonstitutionnelle.

La crise de la COVID-19 a mis en lumière l'importance du leadership des femmes en période de crise. Les femmes sont en première ligne pour répondre à la COVID-19 et la prévenir, ainsi que pour aider à atténuer les risques politiques liés à la pandémie. En République centrafricaine, les femmes dirigeantes ont appelé les signataires de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine à appuyer l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial, et ont massivement plaidé pour l'organisation d'élections pacifiques et sans exclusive.

Néanmoins, la pandémie a exacerbé les inégalités de genre existantes, car les ressources sont affectées ailleurs. Les cas de violence domestique contre les femmes et les filles se sont multipliés, et les femmes sont, également et de manière disproportionnée, exposées à la pandémie et touchées par celle-ci, car elles sont grandement majoritaires dans le secteur des soins de santé, dans le secteur informel, dans le secteur des services et en tant que principales dispensatrices de soins à la maison.

Deuxièmement, malgré ces difficultés, nos missions de maintien de la paix continuent de s'acquitter des tâches qui leur ont été confiées. Avec la collaboration des États Membres, des pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police et des États hôtes, les missions ont fait preuve d'adaptabilité, de résilience et d'innovation.

Par exemple, au Darfour, l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) a fourni un appui technique, consultatif et logistique aux pourparlers de paix, notamment pour faciliter les réunions virtuelles, ce qui a abouti à la signature de l'Accord de paix de Djouba en octobre. Aujourd'hui, les restrictions liées au virus continuent de poser des difficultés et des risques alors que la MINUAD poursuit son processus de retrait et de liquidation.

En République centrafricaine, malgré les défis redoutables et les tentatives de perturber la tenue des élections, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) a appuyé la

tenu des élections, notamment par l'intermédiaire d'un accord de coopération provisoire mis en œuvre dans un délai très court, en continuant de veiller à prévenir la propagation du virus. Et au Mali, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) continue d'utiliser ses bons offices pour appuyer les efforts déployés par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest pour aider à mettre en place la transition.

Malgré les difficultés que la pandémie a posées pour l'exécution des mandats, les opérations de maintien de la paix ont également continué de prévenir et de contrer les menaces pesant sur les civils, car celles-ci n'ont pas été atténuées par la pandémie. Au Mali, en République centrafricaine et en République démocratique du Congo, la cadence des opérations de maintien de la paix est restée très élevée. Les opérations ont été adaptées pour limiter le risque de propagation du virus aux communautés locales. Des visites d'inspection avant déploiement à distance ont été effectuées pour valider l'état de préparation opérationnelle des contingents et des unités pour le déploiement et la rotation.

Troisièmement, tout en s'adaptant à ces difficultés, les opérations de maintien de la paix ont constamment et fermement mis l'accent sur la sécurité et la santé de leur personnel, qu'il soit militaire, policier ou civil. Le Secrétaire général adjoint Khare abordera plus en détail cette question dans sa déclaration. La mise en œuvre de mesures préventives visant à réduire au minimum le risque de transmission de la COVID-19, notamment la distanciation physique, les restrictions de voyage, le télétravail et la rotation du personnel en poste, est restée une pierre angulaire de notre approche.

À ce jour, le 25 janvier, dans l'ensemble des missions sur le terrain, soit au total plus de 100 000 personnes, 2 486 cas cumulés parmi les membres du personnel des Nations Unies et les personnes à leur charge ont été enregistrés, avec 2 047 guérisons, 439 cas actifs et, malheureusement, 24 décès. Je tiens à rendre hommage aux soldats de la paix qui sont morts de la COVID-19 et à exprimer mes condoléances les plus sincères à leurs pays et à leurs familles. La protection de la santé, de la sûreté et de la sécurité du personnel de maintien de la paix restera une priorité.

Ces mesures contribuent également à la protection des communautés dans lesquelles les opérations sont déployées. À cet égard, nous nous sommes continuellement attachés à ce que les rotations des agents en tenue soient menées en toute sécurité. Après leur reprise partielle en juillet, les efforts concertés des pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police et des missions ont permis d'augmenter régulièrement le nombre d'unités en rotation et de réduire le nombre de rotations en attente ou reportées.

Fin décembre, 77 % des rotations prévues pour le second semestre de 2020 étaient terminées, 21 % des rotations étaient en cours et seulement 2 % avaient été reportées. Ces chiffres correspondent parfaitement à ceux de la période précédant la COVID-19. Une formation de sensibilisation à la COVID-19 avant déploiement a également été élaborée et diffusée afin de doter tous les soldats de la paix des connaissances et des compétences nécessaires pour se protéger et protéger leurs collègues contre la maladie.

La mise en œuvre de ces mesures repose sur la robustesse des partenariats qui sont au cœur du maintien de la paix. Les partenariats avec les pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police ont continué à jouer un rôle essentiel. Je tiens à remercier une fois de plus ces pays pour leur coopération et leur engagement dans ces circonstances difficiles, ainsi que pour leur engagement continu et inébranlable en faveur des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Au Secrétariat,

dans l'esprit de la réforme lancée par le Secrétaire général, le Groupe de l'appui aux missions face à la COVID-19 a continué à contribuer à la coordination de l'appui que nous apportons aux opérations de paix, aux côtés du Département de l'appui opérationnel et du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix. Je voudrais remercier tous nos collègues au Siège, ainsi que les responsables et le personnel de toutes nos missions de maintien de la paix, pour leur engagement continu à relever les défis liés à la COVID-19.

Quatrièmement, depuis le début de la pandémie, les opérations de maintien de la paix se sont constamment efforcées d'aider les autorités des pays hôtes à endiguer la propagation de la COVID-19, au niveau national et infranational. Par exemple, la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) a aidé les autorités congolaises à élaborer des procédures et des politiques pour gérer la mise en œuvre des interventions liées à la COVID-19, ainsi que pour assurer la sécurité et en ce qui concerne le transport aérien du matériel.

Pour lutter contre la désinformation, la MINUSMA, la MINUSCA, la MONUSCO et la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud ont utilisé leurs propres stations de radio pour diffuser des informations factuelles. Elles ont également contribué à sensibiliser la population au moyen de campagnes, d'émissions de radio spéciales, de partenariats avec des stations communautaires et, dans certains cas, elles ont organisé des programmes d'enseignement à distance pour permettre aux élèves de poursuivre leurs études.

Pour remédier aux conséquences socio-économiques négatives de la pandémie, les missions ont apporté leur appui à l'autonomisation économique et aux initiatives des femmes. Dans des contextes aussi variés que ceux d'Abyei, du Kosovo et de la République centrafricaine, elles ont appuyé les initiatives locales d'organisations de femmes, notamment les initiatives visant à fabriquer des masques.

Et dans toutes les missions, la police des Nations Unies continue d'appuyer les activités de premiers secours menées par les services de police nationaux et d'autres entités chargées de l'application de la loi pour lutter contre la transmission de la COVID-19 et pour poursuivre les opérations tout en atténuant le risque de propagation du virus.

Enfin, nous devons également porter notre attention collective sur la gestion des conséquences à long terme de la pandémie et sur le rôle que les opérations de paix pourraient jouer. Au cours de l'année écoulée, elles ont dû s'adapter, innover et réagir à des conditions qui évoluent rapidement. La pandémie a eu un impact sur les économies faibles et les communautés vulnérables, et elle a créé des risques politiques et de sécurité supplémentaires dans des situations déjà difficiles. Les opérations de maintien de la paix s'efforcent d'anticiper ces risques en constante évolution en effectuant des analyses prospectives à long terme, afin de mieux s'y préparer.

Nous devons également continuer à tirer des enseignements de la pandémie et à améliorer notre compréhension de ses conséquences sur les opérations de paix pour promouvoir et diffuser les bonnes pratiques. Nous constatons déjà que le renforcement de la coordination entre le Siège, les missions sur le terrain, le système des Nations Unies au sens large, les États Membres et les organisations internationales partenaires a joué un rôle essentiel à cet égard. La nécessité d'associer et de faire participer les femmes à notre action est encore plus urgente. Dans ces domaines et dans d'autres, nous continuerons à tirer des enseignements au niveau du système de maintien de la paix.

Malgré tous ces défis, l'initiative Action pour le maintien de la paix et sa Déclaration d'engagements communs concernant les opérations de maintien de la paix des Nations Unies ont continué à servir de cadre pour notre réponse et de feuille

de route pour nos efforts collectifs visant à renforcer les opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Nous avons poursuivi nos efforts dans tous les domaines prioritaires de cette initiative tout en adaptant sa mise en œuvre aux contraintes liées à la pandémie. Nous sommes en train d'évaluer les progrès réalisés, de recenser les défis nouveaux ou qui subsistent auxquels nous devons faire face et d'adapter notre action en conséquence.

La pandémie de COVID-19 a mis à l'épreuve notre engagement collectif en faveur de la paix et de la sécurité internationales. Je voudrais saluer le courage et la ténacité des femmes et des hommes qui servent dans les opérations de paix, membres du personnel civil et en uniforme, et qui, dans ces circonstances exceptionnellement éprouvantes, ont continué à faire preuve de dévouement, d'engagement et de solidarité envers les populations qu'ils servent.

Dans ces circonstances, nous voudrions remercier le Conseil de son appui ferme et constant au maintien de la paix, qui reste indispensable alors que nous continuons à faire face aux défis sans précédent posés par la COVID-19.

Annexe III

Exposé de M. Atul Khare, Secrétaire général adjoint à l'appui opérationnel

L'objectif du Département de l'appui opérationnel (DOS) a été de donner à nos opérations sur le terrain les garanties, les outils et l'appui nécessaires pour qu'elles puissent continuer à s'acquitter de leurs mandats.

Nous avons activé nos chaînes d'approvisionnement et pris des mesures proactives pour mettre à la disposition des missions sur le terrain des fournitures, du matériel et des équipements de protection individuelle. Plus de 4 millions d'articles d'équipement de protection individuelle et de matériel destinés aux unités de soins intensifs ont été achetés et distribués aux missions sur le terrain, ainsi que 35 machines de dépistage et 150 000 kits de tests sérologiques.

Nous avons amélioré les installations médicales à Djouba et Goma en recrutant 30 membres du personnel médical supplémentaires et en équipant ces installations de machines de dépistage par amplification en chaîne par polymérase et de capacités d'unités de soins intensifs. Nos collègues chargés de la santé publique ont donné les orientations nécessaires et fourni des supports de formation sur le terrain. Il s'agit notamment d'une formation préalable au déploiement sur la maladie à coronavirus (COVID-19) pour le personnel en tenue, également disponible sous forme d'application, d'une formation sur le processus de traitement standardisé pour les patients atteints de COVID-19, d'un échange de meilleures pratiques sur la gestion des cas de COVID-19, et d'une formation sur les normes de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) relatives à la préparation des hôpitaux aux épidémies.

Nous avons effectué des visites virtuelles dans 22 lieux d'affectation, 43 logements de contingents, 83 cliniques et hôpitaux – répartis sur 11 missions, dont la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS).

Nous avons fait de notre mieux pour trouver des solutions simples mais efficaces afin de réduire le risque de propagation, telles que des stations de lavage des mains actionnées par les pieds, des tentes intérieures pour la mise en œuvre des mesures de distanciation physique, des heures de repas échelonnées pour les soldats et la conversion des salles de sport et de loisirs à des fins de quarantaine.

Nous avons également tiré parti de l'innovation pour minimiser l'exposition et le contact. La plateforme technologique de gestion à distance des infrastructures de terrain utilise des capteurs pour assurer la gestion à distance des infrastructures techniques et des installations des missions sur le terrain, réduisant ainsi l'exposition globale à la COVID-19.

L'Équipe spéciale du système des Nations Unies pour les évacuations médicales liées à la COVID-19, dirigée par mon département, a effectué à ce jour 140 évacuations sanitaires dans le cadre d'une initiative interinstitutions et à l'échelle du système, dont 2 concernent des organisations non gouvernementales internationales, 4 des missions politiques spéciales, 4 d'autres entités du Secrétariat, 32 des opérations de maintien de la paix et 98 des organismes, fonds et programmes.

Des centres régionaux ont été établis à Nairobi, à Accra, au Costa Rica et au Koweït, et à l'heure actuelle, les installations de Nairobi et d'Accra accueillent le plus grand nombre d'évacuations sanitaires. Nous voudrions remercier les pays européens

pour les premières évacuations sanitaires vers l'Autriche, la Belgique, l'Allemagne, la Suisse, l'Australie et la Turquie.

Des discussions sont en cours avec les Gouvernements chinois, cubain, russe et vietnamien, qui ont indiqué qu'ils étaient prêts à accueillir des patients.

Nous remercions l'Espagne d'avoir accepté d'accueillir des patients dans le cadre des évacuations sanitaires, et la France, qui est disposée à accueillir des soldats de la paix étrangers dans ses hôpitaux militaires. Nous remercions également les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police, dont le Burundi, l'Égypte, l'Inde et le Pérou, qui ont accueilli chez eux des membres de leur personnel en tenue pour les soigner.

Ce mécanisme s'est avéré efficace et a donné à notre personnel et à nos partenaires la confiance nécessaire pour rester sur place et poursuivre l'action engagée dans certains des lieux d'affectation les plus difficiles de l'Organisation dans le monde.

La politique de rotation a permis de détecter rapidement les cas et d'isoler et de remplacer immédiatement le personnel. Des cas de prédéploiement ont été recensés parmi les membres du personnel en tenue avant leur arrivée à la MINUSS, au BANUS, à la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban et à la MONUSCO.

Les nouveaux contrats d'affrètement aérien à long terme signés en juillet 2020 ont été conçus de sorte à réduire de 15,5 % le coût des mouvements de contingents. Depuis la reprise des rotations, nous avons enregistré d'importantes économies, indépendamment des restrictions liées à la pandémie de COVID-19. Nous avons également constaté une diminution moyenne de 8 % du coût des mouvements effectués dans le cadre de la lettre d'attribution. Le seul point d'entrée de la Division de l'appui au personnel en tenue s'est avéré très précieux pour travailler en étroite collaboration avec les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police aux fins de la gestion des rotations.

Nous travaillons avec d'autres partenaires, notamment l'Union africaine et l'Union européenne, pour prévenir et atténuer la propagation de la COVID-19 dans différents contextes opérationnels et pour échanger les enseignements tirés en la matière. Nous continuons à planifier l'avenir.

Le Secrétaire général a chargé le DOS de coordonner les efforts de vaccination à l'échelle du système pour tous les membres du personnel des Nations Unies, ainsi que les personnes à leur charge, dans le monde entier. Je juge encourageantes les réponses positives à l'appel lancé par le Secrétaire général aux pays hôtes pour qu'ils intègrent le personnel des Nations Unies dans leurs programmes nationaux de déploiement et garantissent l'accès au vaccin, conformément au plan directeur de l'OMS. Je tiens à remercier Israël d'être le premier pays à avoir fourni les premières doses de vaccin à sept soldats de la paix dans le camp Ziouani.

Dans les cas où la livraison des vaccins ne peut se faire par l'intermédiaire du pays hôte, le DOS trouvera des solutions alternatives en coordination avec les coordonnateurs résidents et les agents habilités et nos homologues des Nations Unies dans le cadre du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins.

Un groupe d'amis des pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police a été constitué pour convenir d'une approche pragmatique, cohérente et commune de la vaccination des contingents et de la police. Néanmoins, même si nous progressons avec le déploiement de la vaccination, nous devons rester vigilants et, dans le même temps, continuer à nous concentrer sur la prévention et l'atténuation de la propagation de la COVID-19.

Annexe IV

Exposé de M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence

Lors de mon dernier exposé au Conseil de sécurité sur la maladie à coronavirus (COVID-19), en septembre dernier, aux côtés de la Secrétaire générale adjointe DiCarlo et du Secrétaire général adjoint Lacroix (voir S/2020/897), j'ai averti les membres que le virus et ses effets secondaires frapperaient le plus durement les pays les plus fragiles et les plus touchés par les conflits. C'est toujours le cas.

Comme l'ont dit M^{me} DiCarlo et M. Lacroix, la pandémie entrave notre capacité à régler les conflits et à y mettre fin. Cela a des conséquences humanitaires majeures, car la plupart des personnes qui ont besoin de notre aide vivent dans des situations de conflit.

Il y a 10 jours, le monde a passé le triste cap des 2 millions de décès dus à la COVID-19. Près de 98 millions de personnes ont contracté le virus dans le monde. Vingt-quatre millions, soit près d'un quart, vivent dans des pays confrontés à des crises humanitaires ou de réfugiés. Ce n'est que la partie émergée de l'iceberg. La plupart des cas ne sont toujours pas recensés. Il est clair que de nombreux pays pauvres sont au milieu d'une nouvelle vague dangereuse. Les nouveaux variants, qui sont plus contagieux, vont aggraver encore la situation.

Les progrès remarquables réalisés dans l'élaboration de vaccins montrent la voie à suivre, mais personne ne sera en sécurité tant que tout le monde ne le sera pas, et le risque que les pays les plus fragiles se retrouvent au bout d'une longue et lente file d'attente pour le vaccin nous met tous en danger.

Les effets secondaires du virus sont encore plus mortels. Cette année, nous estimons que 235 millions de personnes auront besoin d'aide et de protection humanitaires, soit 40 % de plus que l'année dernière et presque entièrement en raison de la COVID-19. La pire contraction de l'économie mondiale depuis 90 ans se produit surtout dans les pays les plus pauvres et les plus fragiles. De nombreux pays peuvent perdre une décennie ou plus de croissance du revenu par habitant. Les défauts de paiement de la dette souveraine sont imminents. L'extrême pauvreté a augmenté pour la première fois en 20 ans.

Tout cela a entraîné une forte intensification de l'insécurité alimentaire. De multiples famines se profilent à l'horizon. Les services publics disparaissent. Dans plus de 20 pays où mon bureau est présent, l'interruption des campagnes de vaccination de routine expose des millions d'enfants à des maladies mortelles telles que la rougeole et le choléra. En raison des fermetures d'écoles, les enfants sont plus susceptibles d'être mariés ou recrutés par des groupes armés. Le nombre d'enfants non scolarisés est appelé à augmenter de 24 millions du fait de la pandémie. Les femmes et les filles sont les plus touchées. Elles sont les premières à devoir sauter des repas et représentent à l'échelle mondiale 70 % des personnes qui ont faim. La violence fondée sur le genre continue de se répandre, provoquant une pandémie mortelle de l'ombre imputable au comportement des hommes. Le tableau pour les personnes les plus vulnérables du monde est donc sombre.

Je voudrais dire quelques mots sur la façon dont le système humanitaire lutte contre la COVID-19. En 2020, les organisations humanitaires ont fourni une aide vitale à près de 100 millions de personnes.

Dans le cadre du Plan de réponse humanitaire global COVID-19, nous avons récolté près de 4 milliards de dollars grâce aux généreuses contributions de 160 donateurs. Grâce à ces fonds, nous avons pu transporter plus de 26 000 travailleurs sanitaires

et humanitaires et acheminer plus de 118 000 mètres cubes de fret essentiel lié à la COVID-19, fournir à 74 millions de personnes du matériel et des services essentiels d'approvisionnement en eau et d'assainissement, prodiguer à 75 millions de femmes et d'enfants des soins de santé essentiels et aider plus de 33 millions de réfugiés, de déplacés et de demandeurs d'asile touchés par la pandémie.

Toutefois, il est devenu plus difficile d'acheminer l'aide aux populations. Nous devons redoubler d'efforts pour améliorer l'accès aux plus vulnérables et pour garantir la sécurité des travailleurs humanitaires et sanitaires. Si la communauté humanitaire a réussi à maintenir et à accroître l'aide à un niveau sans précédent, ses efforts ont été contrecarrés par l'ampleur croissante de la crise. Je sollicite l'aide du Conseil de sécurité dans trois domaines.

Premièrement, nous avons besoin au plus vite d'un financement généreux pour l'*Aperçu de la situation humanitaire mondiale 2021*, que nous avons publié le mois dernier. En 2021, le système de réponse humanitaire coordonné par l'ONU a besoin de 35 milliards de dollars pour atteindre 160 millions de personnes. Nous avons besoin de fonds supplémentaires si nous voulons éviter certains des pires scénarios qui se dessinent.

Deuxièmement, les actionnaires des institutions financières internationales doivent redoubler d'efforts pour renforcer le soutien apporté aux pays les plus vulnérables. Je suis sidéré par le fait que sur les 110 milliards de dollars promis par les institutions financières internationales depuis mars, seuls 11,7 milliards de dollars, soit à peine 10 %, ont été versés aux pays à faible revenu. Seuls 7 milliards de dollars ont été effectivement déboursés, ce qui équivaut à environ 10 dollars par personne.

Troisièmement, nous devons prendre de toute urgence des mesures pour garantir que les vaccins atteignent les personnes les plus vulnérables du monde. Les pays doivent accroître leur appui au Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 et au Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins. Bien qu'ils soient les premiers responsables de la vaccination de leurs propres citoyens, les gouvernements doivent également envisager de distribuer aux populations leurs doses excédentaires par l'intermédiaire du Mécanisme COVAX. Il ne s'agit pas de générosité, mais d'une question d'intérêt personnel des pays riches. Selon une nouvelle analyse publiée hier dans le *New York Times*, les pays riches qui auront vacciné leur population d'ici le milieu de l'année, tout en excluant largement les pays pauvres, pourraient réduire l'économie mondiale de 9 000 milliards de dollars, près de la moitié des coûts étant supportés par les pays riches mêmes. Par ailleurs, les gouvernements doivent s'acquitter de leur responsabilité d'inclure dans leurs plans de vaccination nationaux toutes les populations à haut risque qui se trouvent sur leurs territoires, y compris les réfugiés, les déplacés et les personnes vivant dans des zones contrôlées par des groupes armés non étatiques.

Nous devons également veiller à ce que, dans les pays les plus pauvres, les financements en faveur des vaccins contre la COVID-19 ne relèguent pas au second plan d'autres activités vitales. Si des fonds sont détournés des campagnes de vaccination systématique, des efforts visant à lutter contre la famine ou d'autres services de santé pour financer les vaccins contre la COVID-19, les pertes en vies humaines augmenteront au lieu de diminuer. Nous avons des raisons d'espérer. La rapidité avec laquelle des vaccins efficaces ont été mis au point est une réalisation historique pour l'humanité. Toutefois, nous avons également constaté que des mesures adéquates n'ont pas été prises pour aider les pays les plus vulnérables du monde, ce qui est dangereux. Les six prochains mois seront d'une importance capitale. Les décisions que nous prenons aujourd'hui détermineront notre avenir pendant des années.

Annexe V**Déclaration de M. Dai Bing, Représentant permanent adjoint de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : chinois]

La Chine remercie de leurs exposés la Secrétaire générale adjointe DiCarlo, le Secrétaire général adjoint Lacroix, le Secrétaire général adjoint Khare et le Secrétaire général adjoint Lowcock.

En juillet de l'année dernière, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité la résolution 2532 (2020), appuyant l'initiative de cessez-le-feu mondial du Secrétaire général et appelant à l'adoption d'une approche axée sur l'être humain dans la lutte contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). La résolution fournit des orientations au maintien de la paix et de la sécurité internationales dans le contexte de la pandémie. À ce jour, plus de 180 pays ont approuvé l'initiative de cessez-le-feu mondial et des progrès importants ont été réalisés en ce qui concerne les situations en Libye, au Soudan et dans d'autres pays. Malheureusement, malgré les effets de la pandémie, certains conflits se poursuivent et certains pays qui avaient cessé les combats sont tombés à nouveau dans la tourmente.

L'année 2021 est une année cruciale pour la lutte contre la pandémie à l'échelle mondiale. Le Conseil de sécurité doit saisir cette occasion pour accélérer la mise en œuvre de la résolution 2532 (2020), s'efforcer de promouvoir un cessez-le-feu mondial et s'unir pour lutter contre la pandémie.

Premièrement, nous devons intensifier les efforts pour parvenir à un cessez-le-feu et mettre fin à la violence. Personne n'est gagnant dans les conflits armés en cours dans le contexte de la pandémie. Face à cet ennemi commun qu'est le virus, toutes les parties à un conflit doivent cesser les hostilités sans conditions, quitter le champ de bataille embrasé et se mobiliser en première ligne pour lutter contre la pandémie. L'ONU doit saisir cette occasion pour garantir le suivi de l'application rapide de cette résolution et intensifier ses bons offices pour créer des conditions plus propices à des règlements politiques.

Deuxièmement, nous devons coordonner la prévention et le contrôle de la pandémie et l'action de l'ONU sur le terrain. Les efforts visant à endiguer la pandémie, le maintien de la paix et l'action humanitaire visent tous à sauver des vies et doivent être menés de manière intégrée. Nous devons poursuivre nos contacts diplomatiques, notre dialogue et notre coordination et maintenir l'élan en faveur du règlement politique des crises. Il faut stabiliser la chaîne d'approvisionnement, garantir la livraison des fournitures humanitaires et mieux assurer la sécurité et protéger la santé du personnel de l'ONU sur le terrain. Le Secrétariat, les pays hôtes et les pays fournisseurs de contingents doivent renforcer la communication et élaborer un plan réaliste pour vacciner le personnel de terrain dès que possible.

Troisièmement, nous devons renforcer notre appui aux pays en conflit dans leur lutte contre la pandémie. Ces pays sont le maillon faible de la lutte mondiale contre la pandémie. La communauté internationale doit renforcer son appui à ces pays, accroître son assistance, promouvoir l'échange d'expériences, renforcer les capacités et veiller à ce que les vaccins soient accessibles et abordables dans les pays en conflit. Dans le même temps, ces pays doivent également s'efforcer de créer les conditions permettant à la communauté internationale de les appuyer dans leur lutte contre la pandémie.

Quatrièmement, les sanctions unilatérales doivent être levées dès que possible. Ces sanctions constituent une violation du droit international, compromettent gravement la capacité des pays concernés à obtenir les ressources nécessaires pour lutter contre la pandémie, mettent en danger la vie et la santé de civils innocents et ont de graves conséquences humanitaires. Nous exhortons les pays concernés à répondre à l'appel international en faveur d'une levée immédiate des sanctions unilatérales illégales.

L'unité et la coopération sont les armes les plus puissantes dans la lutte contre la pandémie. Notre approche doit être fondée sur la science et sur les faits. Le multilatéralisme est le moyen le plus efficace. La politisation de la pandémie ne fera qu'entraîner la dévastation et favoriser la propagation de la pandémie, sans apporter de solution. La Chine espère sincèrement que le Conseil de sécurité prendra un nouveau départ au cours de cette nouvelle année, suivra la bonne direction dans la lutte contre la pandémie et montrera l'exemple en renforçant la confiance dans la lutte mondiale contre la pandémie et en la stimulant.

Grâce à des efforts résolus, le Gouvernement et le peuple chinois ont obtenu des résultats stratégiques considérables dans la lutte contre la pandémie. Nous avons lancé la plus grande opération humanitaire d'urgence mondiale de l'histoire de la nouvelle Chine, en fournissant une assistance anti-épidémie à plus de 150 pays et à 10 organisations internationales et en envoyant 36 groupes d'experts médicaux dans 34 pays qui en avaient besoin. La Chine, qui est le premier pays producteur de fournitures médicales, a fourni plus de 220 milliards de masques, 2,3 milliards de tenues de protection et 1 milliard de kits de dépistage à des pays du monde entier. Les vaccins sont un outil important pour lutter contre la pandémie. La Chine a déjà lancé un vaccin, assorti de conditions, et dispose de plusieurs autres vaccins à différents stades d'essais cliniques. Malgré la demande énorme de vaccins en Chine, nous apportons notre appui et notre assistance, de diverses manières et dans la mesure de nos capacités, à d'autres pays, notamment aux pays en développement. De nombreux pays utilisent déjà des vaccins chinois. En outre, la Chine a adhéré au Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins de l'Organisation mondiale de la Santé et appuie activement le Groupe des Vingt dans la promotion de la coopération internationale en matière de vaccins. Nous continuerons de promouvoir la distribution équitable des vaccins et nous nous efforcerons de faire des vaccins un bien public accessible et abordable pour tous les peuples.

Annexe VI

Déclaration de la Mission permanente de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens tout d'abord à remercier les intervenants de leurs exposés généraux sur la question.

Lorsque l'Estonie a essayé pour la première fois de soulever la question de la maladie à coronavirus (COVID-19) au sein du Conseil de sécurité, en mars 2020, les statistiques faisaient état de 413 000 cas confirmés et de plus de 18 000 décès. C'est ce qu'indiquait l'Organisation mondiale de la Santé au 25 mars 2020. Moins d'une année plus tard, après seulement 10 mois, les chiffres font état de plus de 100 millions de cas et de plus de 2 millions de décès. Cela représente une augmentation de plus de 24 000 % des cas confirmés et de plus de 11 000 % du nombre des décès.

Il s'agit d'une situation sans précédent pour nous tous, ce qui signifie que nous devons être plus coopératifs que jamais pour venir à bout de la pandémie en limitant les dégâts le plus possible. Pour cela, il nous faut un multilatéralisme fort, et nous sentons que nous avons le vent en poupe. Le Conseil de sécurité doit être fort et uni pour faire face aux conséquences de la pandémie sur la sécurité.

L'Estonie continue de souligner que tous les États Membres de l'ONU doivent suivre les normes de comportement responsable des États dans le cyberspace. Dans le cadre de la lutte contre la pandémie, les ressources les plus importantes doivent être consacrées à la lutte contre le virus, et non à l'attaque d'organisations de santé ou de citoyens en ligne. Nous réaffirmons par ailleurs notre appui à l'appel du Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu mondial.

Malgré cela, notre réponse mondiale à la pandémie a été affaiblie par l'utilisation malveillante de cyberoutils. Selon l'Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs, la COVID-19 a déclenché une hausse de la cybercriminalité. De nombreuses attaques ont été dirigées contre des établissements de santé. Nous devons condamner les cyberattaques contre des hôpitaux, qui peuvent menacer directement des vies humaines. Les pays doivent prendre des mesures pour renforcer l'état de droit dans le cyberspace et freiner les activités malveillantes contre le secteur de la santé.

Nous ne devons pas perdre de vue notre objectif. Utiliser la COVID-19 comme prétexte pour lever les sanctions serait une erreur. Les sanctions sont trop souvent utilisées comme excuse pour justifier ce qui est en fait une mauvaise gestion des ressources par des gouvernements qui ne sont pas prêts à assumer la responsabilité de leurs actions ou omissions. Les sanctions de l'Union européenne (UE) sont ciblées et n'entravent pas la lutte contre la pandémie, car ces sanctions et celles de l'ONU prévoient la possibilité d'appliquer des dérogations pour raison humanitaire. Les sanctions ciblées n'ont aucun impact sur la manière dont un pays peut faire face à la pandémie.

Nous savons que la pandémie et ses conséquences ont un impact négatif croissant sur les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit, ainsi que sur l'espace civique. Il est inacceptable d'utiliser le prétexte de la COVID-19 pour restreindre les droits de l'homme et l'espace civique.

Enfin et surtout, l'Estonie réitère son appui à la garantie d'un accès mondial aux médicaments, aux vaccins et au matériel médical pour faire face à la COVID-19, comme indiqué dans la résolution d'ensemble de l'Assemblée générale sur la COVID-19 (résolution 74/307).

Annexe VII**Déclaration de M^{me} Nathalie Broadhurst Estival, Représentante permanente adjointe de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : français]

Je tiens tout d'abord à remercier la Tunisie d'avoir organisé cette réunion. Plus de six mois après l'adoption de la résolution 2532 (2020) à l'initiative de nos deux pays, l'heure est en effet venue de tirer un bilan, mais aussi, et surtout, de nous remobiliser collectivement en vue d'accélérer la mise en œuvre de cette résolution.

Je remercie également Rosemary Di Carlo, Jean-Pierre Lacroix, Mark Lowcock et Atul Khare pour leurs exposés. Ils témoignent de l'entière mobilisation du système des Nations Unies pour faire face à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Je tiens à rendre hommage au travail absolument remarquable qui a été mené par l'ensemble des acteurs de l'ONU, l'ensemble de leurs équipes à New York et sur le terrain.

Tout d'abord, la cessation des hostilités est une condition indispensable à une lutte efficace contre la pandémie. En dépit de certains progrès qui ont été notés, notamment en Libye avec la conclusion d'un accord de cessez-le-feu, en dépit du soutien par plus de 180 pays de l'appel du Secrétaire général, la situation, nous l'avons vu, reste très instable dans de nombreux pays. En Syrie, au Yémen ou encore au Sahel, les populations civiles continuent à en payer le prix fort.

Jean-Pierre Lacroix l'a souligné, les Casques bleus font un travail remarquable dans des conditions extrêmement difficiles. Nous devons plus que jamais soutenir les opérations de maintien de la paix et leur permettre de mettre pleinement en œuvre leurs mandats malgré la pandémie. Nous devons également réfléchir à la manière de prendre en compte les personnels des opérations de maintien de la paix dans les stratégies de vaccination.

Nous l'avons dit à plusieurs reprises : le vaccin contre la COVID-19 doit être un bien public mondial, accessible à tous, et nous soutenons pleinement l'initiative COVAX. L'accès mondial à ce vaccin sera un test pour un nouveau multilatéralisme, réunissant à la fois les États et les entreprises.

Sur le plan humanitaire, la situation qui vient de nous être présentée par Mark Lowcock est alarmante : le nombre de personnes ayant besoin d'aide humanitaire n'a jamais été aussi élevé. La pandémie a précipité dans la pauvreté plus de 88 millions de personnes et plus de 270 millions de personnes également sont désormais en situation d'insécurité alimentaire aigüe. Nous avons une responsabilité collective pour éviter le retour de la famine, notamment au Yémen.

Il est essentiel de soutenir la mise en œuvre du Plan global de réponse humanitaire à la COVID-19 mais également de financer les différents plans de réponse humanitaire. La France continuera à le faire et à accroître son aide humanitaire pour atteindre 500 millions d'euros en 2022. Et l'aide humanitaire sera l'une des priorités de la présidence française du Conseil de l'Union européenne qui aura lieu au premier semestre 2022. L'Union européenne a par ailleurs permis, à travers un pont aérien humanitaire, de transporter plus de 1700 personnels humanitaires et médicaux et plus de 1200 tonnes d'aide.

La pandémie s'est accompagnée d'une hausse des attaques contre les personnels humanitaires et médicaux et c'est inacceptable. Les auteurs de ces crimes devront répondre de leurs actes devant la justice. Nous ne cesserons de le répéter : le respect

du droit international humanitaire n'est pas négociable. Je pense non seulement à la protection des personnels humanitaires et médicaux, mais aussi à la garantie d'un accès humanitaire sûr et sans entraves.

Nous devons également intensifier nos efforts pour limiter les effets négatifs et disproportionnés de la pandémie sur les femmes, les jeunes, les filles, les réfugiés et les déplacés notamment. Il est essentiel de leur permettre de participer pleinement à la fois à l'élaboration et à la mise en œuvre de la réponse à la pandémie. La France, qui organisera au premier semestre de 2021 le Forum Génération Égalité, en partenariat avec le Mexique et avec ONU-Femmes, y est plus que jamais déterminée.

Enfin, il est indispensable de consolider l'architecture mondiale de santé, autour de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Il s'agira notamment de renforcer le rôle de l'OMS dans la coordination mais également la préparation, la riposte aux futures crises sanitaires, et d'améliorer la gradation du système d'alerte, de renforcer la mise en œuvre du Règlement sanitaire international et la mise en place d'un mécanisme d'enquête en cas de crise.

La crise sanitaire actuelle a par ailleurs mis en lumière le besoin de disposer d'informations fiables, fondées sur la science, sur les liens entre la santé humaine, la santé animale et environnementale. C'est pourquoi nous soutenons pleinement le lancement du Conseil d'experts de haut niveau « Une seule santé », « One Health », annoncé par les responsables de l'OMS, de l'Organisation mondiale de la santé animale, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Nous souhaitons que ce Conseil puisse être mis en place avant l'Assemblée mondiale de la Santé qui aura lieu au mois de mai 2021.

Il n'y a pas de temps à perdre. Nous devons collectivement intensifier nos efforts pour permettre la pleine mise en œuvre de la résolution 2532 (2020). Les membres du Conseil peuvent compter sur le soutien sans faille de la France.

Annexe VIII

Déclaration de M. Nagaraj Naidu Kakanur, Représentant permanent adjoint de l'Inde auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie tous les intervenants des éclairages utiles qu'ils nous ont apportés sur les différentes dimensions des défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui en raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Nous saisissons cette occasion pour poursuivre notre dialogue dans le cadre du suivi de la résolution 2532 (2020).

Nous voudrions exprimer nos plus sincères condoléances à tous les États Membres de l'ONU et à l'ensemble du système des Nations Unies qui ont perdu des êtres chers du fait de la COVID-19. Nous saluons le travail accompli par les soldats de la paix, le personnel de santé et les autres travailleurs de première ligne, ainsi que par nos partenaires humanitaires, qui ont participé à la riposte face à la COVID-19.

Alors que la pandémie continue de faire rage dans le monde entier, l'année 2021 a débuté sur une note positive, de nombreux pays ayant entamé le processus de vaccination. Cependant, la santé de tous dépend de celle de chacun. Nous devons nous efforcer de rendre le vaccin accessible, de façon universelle, équitable et abordable.

En tant que premier pays producteur de vaccins au monde, l'Inde respecte son engagement de mettre ses capacités de production et de distribution de vaccins à la disposition de l'humanité tout entière. Deux vaccins ont déjà été approuvés pour une utilisation d'urgence en Inde. Nous prévoyons de vacciner environ 300 millions de citoyens au cours des six premiers mois.

Nous avons déjà acheminé par avion plus de 6 millions de doses à neuf pays dans le cadre de la phase 1, à titre d'aide. Les livraisons contractuelles à divers pays sont également effectuées de manière progressive. Par ailleurs, nous approvisionnerons graduellement le Mécanisme COVAX de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). En outre, l'Inde a dispensé une formation à plusieurs pays partenaires afin de renforcer leurs capacités cliniques et d'administration des vaccins.

La pandémie a notamment perturbé l'acheminement de l'aide humanitaire et risque de réduire à néant les acquis obtenus de haute lutte en matière de développement et de consolidation de la paix. Dans les États fragiles et touchés par des conflits, dont les institutions gouvernementales sont faibles et les systèmes de santé défaillants, la pandémie a eu des effets dévastateurs sur les catégories vulnérables de la population, en particulier les femmes, les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées. La pandémie a également mis au jour les vulnérabilités des États face aux menaces que représentent l'utilisation abusive des médias sociaux, les campagnes de désinformation, les risques de bioterrorisme et les cyberattaques contre les infrastructures critiques.

Le noble appel lancé par le Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial et à une pause humanitaire de 90 jours partait d'une bonne intention. Toutefois, nombre des cessez-le-feu annoncés dans le sillage de cet appel n'ont pas été négociés et, partant, ont depuis lors expiré, ou se sont effondrés dans certains cas. Dans les situations de conflit, nous n'avons constaté aucun recul des hostilités, certains conflits s'étant même intensifiés. Il est important que l'appel du Secrétaire général soit entendu. Dans ce contexte, nous réitérons notre appel en faveur d'un cessez-le-feu global en Afghanistan.

Au plus fort de la pandémie de COVID-19, l'Inde a répondu à l'appel du Secrétaire général et modernisé les installations médicales des missions de maintien de la paix des Nations Unies à Goma en République démocratique du Congo et à Djouba au Soudan du Sud. L'Inde a également aidé plus de 150 pays en fournissant de toute urgence des fournitures sanitaires et médicales. Nous nous sommes engagés à verser 15 millions de dollars à Gavi Alliance et nous avons rendu opérationnel le Fonds d'urgence COVID-19 en faveur des pays voisins, en versant une contribution initiale de 10 millions de dollars. Dans l'esprit de la coopération Sud-Sud, par l'intermédiaire du Fonds de partenariat Inde-Nations Unies pour le développement, doté de 150 millions de dollars, nous avons répondu aux demandes d'assistance liées à la COVID-19 présentées par les États Membres.

Alors que des pays comme l'Inde ont lancé des campagnes de vaccination et aidé d'autres pays pendant la pandémie, certains États continuent de fomenter la terreur et de diffuser des discours de haine et de mener des campagnes de désinformation à grande échelle. Alors que nous travaillons avec la communauté scientifique, le secteur médical et le milieu universitaire pour trouver des solutions face à la COVID-19, ces États, mondialement connus pour leur soutien au terrorisme, ont profité de la pandémie pour intensifier leurs activités de recrutement et d'infiltration afin de distiller le venin de la terreur. La communauté internationale doit amener ces pays à répondre de leurs actes. Nous constatons avec satisfaction que la résolution 2532 (2020) a eu la clairvoyance de reconnaître les menaces que représentent les États qui soutiennent le terrorisme et précise que l'appel au cessez-le-feu mondial lancé par le Secrétaire général ne s'applique pas aux personnes et aux entités terroristes figurant sur la liste du Conseil de sécurité.

Il est encourageant de noter que, malgré les nombreux défis que la pandémie pose aux missions de maintien de la paix, celles-ci ont adapté et actualisé leurs plans d'urgence pour garantir la sécurité de leur personnel et protéger leur capacité à poursuivre leurs opérations essentielles, continuant ainsi à s'acquitter de leur mandat. Le Conseil doit également avoir conscience des sacrifices consentis par les soldats de la paix, en particulier dans le cadre des missions difficiles où les périodes de service ont été prolongées. Nous notons également avec satisfaction que malgré de lourdes restrictions logistiques et financières, la Commission de consolidation de la paix a tenu une série de consultations en ligne avec les pays et régions touchés par la COVID-19.

Alors que le monde est toujours aux prises avec la pandémie, les initiatives du Conseil relatives à la lutte contre la COVID-19 ne doivent pas se limiter aux lignes de conflit mais doivent également contribuer à la cohésion sociale dans le monde. Le Conseil doit adopter une approche axée sur l'être humain pour faire face à la pandémie de COVID-19. L'absence de financements suffisants pour les secours d'urgence et les complications créées par la pandémie ont plongé certaines des populations les plus démunies du monde dans des conditions proches de la famine. La communauté des donateurs et les organisations de la société civile doivent poursuivre leur appui et maintenir leurs partenariats, qui sont indispensables pendant la crise.

Le Conseil doit s'efforcer en priorité d'appuyer les initiatives qui garantissent un relèvement sûr et durable des économies dans les situations de conflit et permettent d'assurer une distribution rapide et équitable des vaccins et des traitements aux populations les plus défavorisées des pays en proie à des conflits. Nous devons également mettre en place un système inclusif qui permettra de vacciner rapidement les soldats de la paix, les travailleurs humanitaires et les autres agents de première ligne des Nations Unies et qui garantira un accès sûr et sécurisé aux opérations humanitaires.

Annexe IX

Déclaration de M^{me} Geraldine Byrne Nason, Représentante permanente de l'Irlande auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens à remercier la présidence tunisienne d'avoir organisé l'important débat d'aujourd'hui et plus particulièrement, chacun de nos excellents intervenants de ce matin.

Lorsque le Conseil de sécurité a finalement adopté la résolution 2532 (2020) en juillet de l'année dernière, le monde avait déjà enduré six longs mois de maladie à coronavirus (COVID-19). Il semblait alors que de nombreux pays allaient bientôt sortir du tunnel. Cependant, dans cette crise à laquelle le monde n'était pas préparé, le pire reste à venir. Soyons clairs : beaucoup de pays vivent actuellement leurs jours les plus sombres.

En ce qui concerne la pandémie de COVID-19, comme pour les changements climatiques, nous essayons peut-être tous la même tempête, mais beaucoup d'entre nous ne sont pas dans le même bateau. Les effets de la pandémie ont été, et continueront d'être, beaucoup plus graves pour les personnes qui vivent dans un pays en proie à un conflit, au bord d'un conflit ou exposé à des risques de conflit.

Si l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) dirige à juste titre la riposte mondiale, nous sommes convaincus que le Conseil de sécurité ne doit pas fermer les yeux sur la menace que représente la pandémie pour la paix et la sécurité. La COVID-19 a exacerbé la pauvreté, désorganisé les services éducatifs et aggravé l'insécurité alimentaire. Elle a affaibli les économies et sapé la confiance dans les institutions publiques. Nous savons tous que ces facteurs peuvent conduire à des conflits ou les exacerber. Selon nous, il y a trois domaines clefs dans lesquels la communauté internationale peut et doit agir.

Premièrement, nous pouvons agir dès maintenant pour prévenir les conflits résultant des effets réciproques entre cette crise sanitaire et les fragilités préexistantes. Pour ce faire, il faut mettre pleinement en œuvre la résolution 2532 (2020). Comme nous avons pu le constater en Libye, la cessation de la violence permet de créer un espace propice au dialogue. Elle libère également des ressources essentielles pour lutter contre la pandémie, notamment pour les systèmes de santé qui jouent un rôle indispensable dans la lutte contre le virus et les programmes de vaccination. L'Irlande continue d'appuyer sans réserve l'appel lancé par le Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu mondial. Nous exhortons toutes les parties à un conflit à en tenir compte.

Au sein du Conseil, nous devons écouter l'analyse sur la COVID-19 fournie dans les rapports périodiques du Secrétaire général et y donner suite. Pour prévenir les crises, nous devons entreprendre des efforts de diplomatie préventive, en examinant les endroits où la COVID-19 exacerbe les tensions, lesquelles pourraient potentiellement conduire à l'éclatement d'un conflit. La voix du Conseil est importante. Cela signifie qu'il faut dénoncer les discriminations, notamment en ce qui concerne l'accès aux services de santé. Nous devons nous unir contre la désinformation, contre les propos haineux et contre la stigmatisation, qui vise parfois les travailleurs de la santé et le personnel des Nations Unies.

Dans les contextes d'après-conflit, nous devons simplement préserver les progrès durement acquis en matière de consolidation de la paix. La réorientation des travaux de la Commission de consolidation de la paix depuis mars, qui se concentrent sur les effets de la pandémie sur les pays inscrits à son ordre du jour, est un exemple encourageant de mise en œuvre très pragmatique de la résolution. Garantir un accès équitable à des vaccins de qualité, sûrs et efficaces sera un pilier important pour le relèvement à l'échelle mondiale et pour la stabilisation dans les contextes précaires.

Deuxièmement, nous devons examiner attentivement les effets de la COVID-19 sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Les missions de maintien de la paix se sont admirablement adaptées aux nouveaux défis posés par la pandémie, notamment grâce à la réaffectation des ressources, à certaines rotations retardées et à des modalités de travail à distance. Nous félicitons les Nations Unies d'avoir permis aux missions de maintien de la paix de poursuivre leurs activités, en particulier la protection des communautés vulnérables.

En tant que fournisseurs de contingents expérimentés, nous savons que les échanges avec la population sont un aspect essentiel du maintien de la paix. Du fait de la pandémie, il est plus difficile pour les soldats de la paix d'atteindre et de protéger ces populations vulnérables. Nous devons, à notre avis, veiller à ce que les soldats de la paix soient pleinement appuyés et disposent de toutes les ressources nécessaires pour s'acquitter de leurs mandats. Par ailleurs, nous devons être attentifs aux mesures disproportionnées prises au niveau local qui entravent l'accès des soldats de la paix, et nous devons être vigilants face au risque de désinformation. Nous nous félicitons des mesures que l'ONU a prises pour aider à protéger à la fois les soldats de la paix et les communautés avec lesquelles ils travaillent.

Nos soldats de la paix sont des travailleurs de première ligne, tout comme le personnel de santé et les acteurs humanitaires. Nous devons en tenir compte dans la planification du déploiement des vaccins. Nous nous félicitons de la discussion de la semaine dernière sur la vaccination des soldats de la paix des Nations Unies contre la COVID-19 et sur la mise en œuvre de mesures de rotation transitoires, et nous nous félicitons de la suggestion faite au groupe des amis des pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police de poursuivre la discussion sur ces questions.

Troisièmement, si l'accès humanitaire représentait déjà un défi important dans les situations de conflit, il a été exacerbé par la pandémie. Bien que les pays aient nécessairement introduit des restrictions de circulation pour lutter contre la COVID-19, celles-ci ne doivent pas entraver la capacité des travailleurs humanitaires et sanitaires d'atteindre les personnes qui en ont le plus besoin. Les personnes touchées par un conflit avant la pandémie – les déplacés, les réfugiés et les travailleurs migrants – ont été les plus durement touchées pendant la pandémie. Nous savons également que les femmes et les filles les plus vulnérables ont été touchées de manière disproportionnée et nous sommes préoccupés par l'augmentation de la violence fondée sur le genre. Le Secrétaire général, et Mark Lowcock ce matin, nous ont demandé d'être vigilants ; nous devons assortir notre vigilance d'un suivi.

Nous vivons une époque sans précédent, et sommes confrontés à des défis sans précédent qui nous mettent tous à l'épreuve, chaque jour. Mais cela ne signifie pas que nous devenons des observateurs. Le Conseil a aujourd'hui le devoir et la responsabilité d'intensifier son action. Là où les conflits se poursuivent, il est plus difficile que jamais de prévenir la propagation d'une pandémie, d'en atténuer les effets et de protéger les civils. Vacciner les plus vulnérables est une énorme responsabilité pour la communauté internationale, mais il est clair que nous devons nous en acquitter. Le docteur Mike Ryan, de l'OMS, nous a régulièrement rappelé que personne n'est en sécurité tant que nous ne le sommes pas tous. Personne ne doit être laissé pour compte.

Annexe X**Déclaration de M. Martin Kimani, Représentant permanent du Kenya auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je remercie Rosemary DiCarlo, Jean-Pierre Lacroix, Mark Lowcock et Atul Khare de leurs exposés.

Le Kenya se félicite de l'adoption de la résolution 2532 (2020) et du lien qu'elle établit entre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et la paix et la sécurité internationales.

Par ailleurs, nous nous félicitons vivement de la décision du Président Joe Biden de réintégrer l'Organisation mondiale de la Santé et d'intégrer à sa stratégie les efforts mondiaux visant à arrêter et à prévenir la COVID-19.

Le Kenya est fier de la contribution concrète à la continuité de l'action de l'ONU dans l'ensemble de l'Afrique, qui sera rendue possible par le centre de traitement de l'Hôpital de Nairobi et de l'ONU à Nairobi, comme l'a indiqué le Secrétaire général adjoint Khare. L'établissement est équipé de 150 lits, dont 15 lits en unités de soins intensifs et 45 lits en unités pour malades hautement dépendants. Il s'agit d'un partenariat entre le Gouvernement kényan, l'ONU et l'Hôpital de Nairobi, qui est le plus grand hôpital privé du Kenya. L'établissement accueillera le personnel des Nations Unies au Kenya, en Afrique et ailleurs, ainsi que les Kényans.

L'attachement du Gouvernement kényan à ce projet montre l'importance que nous attachons au fait d'être le seul pays d'Afrique et du monde du Sud à accueillir sur son territoire le Siège de l'Organisation des Nations Unies. Nous continuons de travailler avec l'ONU pour améliorer les installations et les processus qui lui permettent de s'acquitter de ses fonctions à Nairobi de manière efficace et efficiente.

J'ai trouvé l'évaluation faite par M. Lowcock sur les effets économiques de la pandémie judicieuse. Je recommande fortement d'inviter davantage d'intervenants pour parler spécifiquement de cet aspect, en particulier du lien potentiel entre les crises économiques et les crises politiques.

L'histoire a clairement montré que les crises économiques déclenchent souvent des crises politiques et que les troubles économiques les plus prononcés, en particulier ceux qui bouleversent profondément l'ordre social, entraînent une insécurité durable, voire l'effondrement de l'État. Il est également avéré que cette pandémie provoque un stress économique important à l'échelle mondiale, en particulier dans les pays qui ne disposent pas d'une large marge de manœuvre budgétaire ou monétaire.

Il n'est donc pas exagéré de dire que si les pays les plus fragiles n'ont pas accès à un vaccin, la destruction de leurs économies provoquée par la pandémie peut entraîner des menaces pour la paix et la sécurité d'une ampleur telle que le Conseil de sécurité est obligé d'agir.

Il est bien sûr compréhensible que les États donnent la priorité à la prise en charge de leurs citoyens. Et, par un certain hasard, ce sont en grande partie les pays qui sont les premiers à produire des vaccins qui sont également les plus touchés. Il est donc tout à fait compréhensible qu'en situation d'urgence, ils se concentrent fortement sur les difficultés auxquelles ils se heurtent chez eux.

Toutefois, il existe aujourd'hui des signes inquiétants indiquant que l'absence de vaccination dans des régions entières du monde, pendant de longues périodes, pourrait, avec le temps, entraîner des mutations qui nous mettront tous en danger, notamment un risque pour les pays qui ont aujourd'hui le plus facilement accès au

vaccin. C'est pour ces raisons de sécurité et de santé publique que nous décourageons le nationalisme vaccinal. Il cause un grand tort aux personnes pour lesquelles il est invoqué et, au fil du temps, il met en danger la paix et la santé mondiales.

Nous exhortons les membres du Conseil, notamment les pays aux ressources et aux capacités industrielles supérieures à la moyenne, à jouer un rôle de chefs de file à l'échelle mondiale en garantissant la disponibilité et l'accessibilité des vaccins aux pays et aux régions les plus fragiles.

Nous savons également qu'en plus de cette pandémie, chaque pays et chaque région est confronté à des défis de longue date qui nécessiteront des solutions multilatérales et interdépendantes. Des changements climatiques à la dangereuse instabilité politique causée par les inégalités, en passant par le manque de confiance croissant entre le peuple et les institutions, nous sommes au bord d'un effondrement rapide de l'ordre mondial.

La colère et l'isolement que ressentent des milliards de personnes en raison d'une marginalisation, d'une aliénation et d'une indignité supposées ou réelles, ainsi que l'attraction de l'extrémisme religieux entraînent la montée de nouveaux fascismes. Ces milliards de personnes ont besoin d'une dose de foi pour comprendre que l'ONU, en tant que collectif de nations et en tant qu'organisation, peut les atteindre, qu'elles soient riches ou pauvres, noires ou blanches. Le vaccin contre la COVID-19 leur relèvera le moral et leur fera comprendre que nous sommes à la hauteur de la situation.

Nous sommes à la croisée des chemins vers des avenir différents. En veillant à ce que les vieilles hiérarchies basées sur la richesse ne s'appliquent pas à l'accès aux vaccins, après la pandémie de COVID-19, nous pourrions entrer dans un avenir où nous pourrions relever ensemble d'autres défis urgents.

Annexe XI**Déclaration de M. Juan Ramón de la Fuente Ramirez, Représentant permanent du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : espagnol]

Le Mexique remercie la présidence tunisienne d'avoir inscrit cette question à l'ordre du jour. Nous remercions également les Secrétaires généraux adjoints de leurs exposés éclairants.

Nous félicitons la Tunisie et la France d'avoir joué un rôle de premier plan en vue de l'adoption de la résolution 2532 (2020), relative à une cessation générale et immédiate des hostilités à la lumière de la pandémie causée par la maladie à coronavirus (COVID-19), dont nous faisons le suivi aujourd'hui. Nous réitérons l'appui sans équivoque du Mexique à cette résolution et à l'appel du Secrétaire général à une trêve humanitaire, qui n'a pas été obtenue dans tous les cas. Il faut renouveler et de renforcer l'engagement du Conseil de sécurité en faveur de cet objectif commun.

Les menaces contre la paix et la sécurité internationales sont multidimensionnelles et évoluent constamment. La pandémie a provoqué des perturbations multidimensionnelles sans précédent, qui sont exacerbées dans les situations de conflit et d'après-conflit, car même s'il s'agit d'un problème qui trouve son origine dans le domaine de la santé publique, il dépasse largement ce cadre, comme nous l'avons vu. La pandémie a eu des effets très néfastes sur l'économie et les finances publiques, a porté atteinte à la politique, a mis à nu des inégalités inacceptables, a mis à rude épreuve les institutions multilatérales et est devenue, de *facto*, un problème de sécurité internationale.

Le leadership et l'engagement collectifs du Conseil de sécurité, au-delà de nos différences naturelles et dont on ne peut que se réjouir, sont essentiels pour renforcer l'unité et la coordination de l'Organisation des Nations Unies, atténuer les ravages causés par la pandémie dans les situations de conflit et contenir la détérioration croissante qu'elle provoque dans les situations d'instabilité et de violence. Il faut renforcer les mesures adoptées pour assurer la continuité des opérations de maintien de la paix et des missions politiques spéciales des Nations Unies.

Le monde entier a constaté que les effets de la pandémie aggravent les problèmes existants en termes d'insécurité, de violence, d'inégalité, de pauvreté, de chômage, de services de santé, y compris la santé mentale, de droits de l'homme, et de gouvernance démocratique, entre autres. À cela s'ajoute le paysage complexe qui a été créé par la désinformation. Il s'agit d'un nouveau défi dont les conséquences ont été sous-estimées, qui déforme les faits, génère la méfiance et entrave les stratégies visant à faire face à la pandémie.

Nous sommes convaincus que la résolution 2532 (2020) était un pas dans la bonne direction, mais nous pensons que ce pas aurait dû être fait plus tôt. Nous devons maintenant redoubler d'efforts pour continuer à renforcer les actions mondiales visant à promouvoir la reprise au lendemain de la pandémie. C'est là que le Conseil de sécurité doit jouer un rôle plus actif en vue d'orienter la recherche de solutions en mettant l'accent sur la prévention et en élaborant des mesures inclusives, comme « reconstruire en mieux ».

La priorité de l'ONU pour surmonter la crise actuelle qui, en raison de son ampleur, a des conséquences sur la sécurité internationale, doit notamment être de garantir un accès universel et gratuit aux vaccins. Nous devons veiller à ce que les vaccins, les médicaments et toutes les fournitures médicales essentielles soient accessibles à tous, sans exception. Il faut le dire autant de fois que nécessaire, car il est vrai que la santé de tous dépend de celle de chacun.

C'est pourquoi le Mexique se félicite de la récente décision des États-Unis de rejoindre COVAX, un effort multilatéral de plus de 170 pays visant à assurer une coopération internationale efficace pour garantir un accès équitable aux vaccins contre la COVID-19, conformément à la résolution 74/274, présentée par le Mexique en avril dernier et parrainée par 178 pays, qui a été adoptée par consensus par l'Assemblée générale.

Une coopération efficace implique de travailler conjointement avec toutes les parties prenantes et les organismes compétents. C'est pourquoi le Mexique salue également le travail accompli par le Groupe des Amis de la solidarité pour la sécurité sanitaire mondiale, qui réunit plus de 40 États Membres de toutes les régions, et qui s'efforce de sensibiliser aux conséquences des crises sanitaires mondiales sur la sécurité mondiale. Ne pas tenir compte de cette dimension reviendrait à nous soustraire à notre responsabilité aujourd'hui, et plus grave encore, face aux pandémies futures.

Le Mexique exprime son engagement en faveur d'un multilatéralisme à même de garantir une action efficace et opportune de la part de l'ensemble du système des Nations Unies. Pour ce faire, le Conseil de sécurité doit accepter de se pencher sur les risques que peuvent représenter pour la sécurité internationale les crises sanitaires de portée mondiale comme celle que nous connaissons actuellement.

Annexe XII**Déclaration de M. Abdou Abarry, Représentant permanent du Niger
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : français]

Pour avoir été coauteur, avec la France, de la résolution 2532 (2020), il n'y a rien de plus normal que lors de sa présidence, la Tunisie lui consacre une séance, pour évaluer la mise en œuvre de cette importante résolution. Il me plaît de rappeler que sous la présidence de mon pays, au mois de septembre, une réunion de même type avait été convoquée (voir S/2020/953), toujours à la demande de la Tunisie et de la France.

Lorsque la résolution 2532 (2020) a été adoptée le 1^{er} juillet 2020, nous étions loin d'imaginer les effets dévastateurs qu'aurait cette pandémie, en termes de pertes en vies humaines, d'impact sur l'économie mondiale et, de façon générale, sur nos habitudes et notre façon de vivre et de travailler.

Malheureusement, l'année qui vient de commencer ressemble à maints égards à celle qui vient de s'achever, avec en plus une deuxième vague de la pandémie plus meurtrière, à cause d'un virus de type nouveau plus virulent et dont la propagation est plus rapide. Je voudrais à ce stade remercier M^{me} Di Carlo, M. Lacroix, M. Khare et M. Lowcock, pour leurs exposés complémentaires qui nous ont édifié sur les différentes facettes de cette terrible pandémie.

Malgré les énormes difficultés auxquelles sont confrontés les pays, petits ou grands, riches comme pauvres, l'espoir est permis grâce à l'excellent travail des firmes pharmaceutiques qui ont permis la découverte de vaccins dont la distribution et l'utilisation ont déjà commencé. Comme nous l'avons souvent dit lors de nos précédentes déclarations, il est impératif de veiller à ce que la distribution du vaccin ne donne lieu à des réponses sanitaires protectionnistes et contradictoires, où certains pays feraient utilisation de ce bien commun comme un instrument servant à avancer leurs visions hégémoniques et autres sphères d'influence. Aucun pays, ou région du monde, ne saurait se sentir protégé, ou en sécurité, tant que tous les autres pays et régions ne le seront, car ce virus ne connaît pas de frontières.

À cet égard, comme le souligne la résolution 2532 (2020), la lutte contre la pandémie, dont est partie intégrante la distribution du vaccin, nécessite un renforcement de la coopération et de la solidarité nationales, régionales et internationales, ainsi qu'une action internationale coordonnée, inclusive, et globale. L'acheminement du vaccin vers les pays à faible revenu et les zones de conflit ne peut s'effectuer qu'à travers cette dynamique du multilatéralisme.

À cet effet, les chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont, lors du sommet qu'ils viennent de tenir le 23 janvier, mis en place un processus d'approvisionnement en vaccins, à travers le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins, porté par l'Organisation mondiale de la Santé, en se basant sur les initiatives déjà prises par les États Membres et par la communauté internationale, en vue de garantir la disponibilité des vaccins en quantités suffisantes, conformément aux recommandations issues du sommet de Niamey. Ils ont en outre prévu que la campagne de vaccination commencerait dans la région de la CEDEAO au plus tard à la fin du mois de juin 2021.

En plus d'une distribution équitable du vaccin contre la maladie à coronavirus (COVID-19), ma délégation estime nécessaire la reprise des campagnes de vaccination contre d'autres maladies graves, interrompues pour cause de pandémie. L'interruption

des cycles de vaccination expose plus de 80 millions d'enfants de moins d'un an à des maladies évitables par la vaccination dans un contexte où ces pays sont confrontés à plusieurs autres défis, comme l'insécurité et la récurrence des crises humanitaires.

Au-delà d'être une crise sanitaire, la pandémie de COVID-19 est devenue ce qu'il convient d'appeler une « poly pandémie », menaçant d'annihiler des décennies de progrès en matière de développement, exacerbant encore plus la fragilité des États, et devenant même un catalyseur de conflits violents.

Au Sahel, une région où les changements climatiques et les actes terroristes ont un impact sur les populations, la pandémie a ajouté une nouvelle couche à une situation déjà désastreuse, compte tenu des systèmes de santé fragiles qui ont rendu les populations particulièrement vulnérables à l'apparition de maladies et à la faim. Aujourd'hui, nous assistons à une montée aiguë des niveaux d'insécurité alimentaire dans cette région comme dans beaucoup d'autres, notamment en Afghanistan, en République démocratique du Congo, en Haïti, au Soudan du Sud, au Soudan et au Yémen, pour n'en citer que quelques-unes. Devant cette situation complexe, nous devons plus que jamais soutenir l'appel du Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu mondial, tout en veillant à consacrer l'attention requise aux conflits inscrits à notre ordre du jour avant la survenance de cette pandémie.

Les impératifs de l'aide humanitaire, auxquels viennent s'ajouter ceux de la distribution du vaccin le moment venu, nous font obligation de sécuriser les couloirs de passage, au-delà de toute polémique et de toute considération d'ordre politique. C'est de cette façon que nous contribuerons à venir en aide aux populations dans le besoin, dont les femmes, les enfants, les réfugiés, les personnes âgées et les personnes handicapées.

Il me plaît à cet égard de remercier le Secrétaire général, qui à travers ses différents rapports au Conseil, a tenu à jeter la lumière sur l'impact de cette pandémie sur les pays en crise, de même que sur la capacité des opérations de maintien de la paix et des missions politiques spéciales à remplir leur mandat prioritaire, dans un contexte devenu particulièrement difficile.

En ce moment où le personnel de santé et les agents humanitaires sont le fer de lance de la lutte contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et ses conséquences, je voudrais, pour conclure, rendre un hommage particulier à ces femmes et à ces hommes qui œuvrent de jour comme de nuit au service des autres, très souvent au péril de leur propre vie.

Annexe XIII

Déclaration de M^{me} Mona Juul, Représentante permanente de la Norvège auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie les Secrétaires généraux adjoints de leurs exposés ce matin. Nous nous réunissons alors que nous vivons les heures les plus sombres de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Le nombre de décès a maintenant dépassé les 2 millions de personnes. Qui plus est, le virus a exacerbé les souffrances humaines dans les zones de conflit.

Les progrès réalisés concernant l'élaboration de vaccins nous donnent une lueur d'espoir. Nous devons toutefois venir en aide aux groupes les plus vulnérables. À cette fin, la Norvège est fière de coprésider, avec l'Afrique du Sud, le Conseil de facilitation du Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19. Pour garantir un accès équitable et mondial aux vaccins et atténuer les conséquences néfastes de la pandémie, un système multilatéral efficace et efficient est nécessaire. Le Conseil de sécurité doit également jouer son rôle dans ce domaine et mener une action concertée.

Comme de nombreux autres pays, la Norvège s'est fait l'écho de l'appel opportun lancé par le Secrétaire général António Guterres en faveur d'un cessez-le-feu mondial. Nous avons encouragé les parties à des conflits à répondre à cet appel. Cependant, comme nous l'avons tous constaté, la réponse n'a pas été suffisante. Lorsque des cessez-le-feu ont été annoncés, la plupart ont été unilatéraux et limités, faute de mécanismes de suivi pour la coordination, le contrôle et la gestion des conflits. Nous devons appliquer les leçons tirées de cette expérience au moment d'aider les parties à aller de l'avant. Parmi ces enseignements, il est important d'encourager les parties à un conflit à prendre des engagements mutuels pour que les cessez-le-feu puissent remplir leur objectif, qu'il s'agisse de la distribution de vaccins ou des mesures en faveur d'un règlement.

La direction et la coordination des travaux de l'Organisation mondiale de la Santé, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et du Programme des Nations Unies pour le développement sont essentielles pour assurer des réponses sanitaires, humanitaires et socioéconomiques efficaces et immédiates. Nous félicitons également le Secrétaire général de sa réaction rapide lorsque la Norvège a proposé de créer le Fonds des Nations Unies pour l'action face à la COVID-19 et pour le relèvement en mars 2020. La pandémie a démontré la nécessité d'une collaboration forte et efficace de l'ONU au niveau national. Les informations provenant du terrain confirment l'importance du renforcement du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents – un élément clef de la réforme de l'ONU. La pandémie a également mis en évidence la nécessité de concevoir un programme mondial de santé qui puisse améliorer la résilience, la prévention, la préparation et la réponse aux menaces sanitaires. La coopération multilatérale dans ces domaines est plus importante que jamais.

Malgré l'absence de mise en œuvre d'un cessez-le-feu mondial complet, des résultats importants ont été obtenus. Les missions des Nations Unies ont notamment atteint avec succès les objectifs fixés par le Secrétaire général en avril de l'année dernière. Leurs efforts doivent se poursuivre pour soutenir les autorités nationales, protéger le personnel des Nations Unies, atténuer la propagation du virus et contribuer à la protection des communautés vulnérables, tout en assurant la continuité opérationnelle.

En outre, il demeure essentiel que les acteurs humanitaires bénéficient d'un accès sûr et sans entrave aux personnes dans le besoin, notamment aux fins de la

vaccination. La Norvège appuie les efforts déployés par l'ONU pour garantir l'accès humanitaire dans ces circonstances difficiles. Nous soulignons tout particulièrement le rôle clef joué par le personnel humanitaire local sur le terrain.

La COVID-19 a exacerbé les problèmes de protection, notamment la lutte contre la violence sexuelle et fondée sur le genre. Les violations contre les enfants perdurent également. En outre, le manque d'accès sûr à l'éducation reste une préoccupation majeure. La Norvège continuera d'accorder la priorité à la protection des civils dans le cadre de la lutte contre la pandémie, notamment à la mise en œuvre de la Déclaration sur la sécurité dans les écoles.

La COVID-19 a eu des répercussions sur tout le monde, mais pas de manière égale. Nous avons constaté des conséquences disproportionnées entre les pays, les communautés, et même les genres. Nous devons adopter une approche qui tienne compte des questions de genre et soit porteuse de changements et, surtout, les droits de la personne, l'état de droit et l'égalité des genres doivent sous-tendre notre action mondiale contre la COVID-19.

La pandémie a également mis en évidence l'importance que revêt le programme pour les femmes et la paix et la sécurité pour tous les aspects de la prévention et de la réponse aux crises. Au niveau local, les femmes qui œuvrent à la consolidation de la paix et les défenseuses des droits humains se sont également retrouvées au premier plan des efforts de prévention de la COVID-19 et de l'action menée pour la combattre. Elles restent une composante essentielle de la riposte à la pandémie et des efforts de relèvement, et sont indispensables à la résilience à long terme, ainsi qu'au rétablissement et à la consolidation de la paix.

Le monde est confronté à plusieurs crises à la fois : une pandémie mondiale, les changements climatiques et la perte de biodiversité. Ces crises ont des effets réciproques et se renforcent mutuellement. Elles exacerbent les vulnérabilités existantes et rendent encore plus complexes les situations où les communautés sont déjà sous pression en raison de conflits armés. Nos efforts de relance offrent l'occasion de reconstruire en mieux, plus vert, et peut-être plus pacifiquement. Les nombreuses pressions exercées par la pandémie changent la dynamique des conflits de différentes manières. Certains conflits vont se durcir, tandis que pour d'autres, de nouvelles possibilités de déployer des efforts diplomatiques coordonnés pourraient apparaître.

Il est de notre devoir, en tant que Conseil de sécurité, de suivre de près ces dynamiques changeantes afin de coordonner les efforts et de faciliter l'accès humanitaire et le règlement pacifique des conflits lorsque cela est possible.

Annexe XIV**Déclaration de M. Dmitry Polyanskiy, Premier Représentant permanent adjoint de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : russe]

Nous remercions les intervenants à la présente séance pour leurs exposés.

La Russie a été l'un des premiers pays à soutenir l'appel du Secrétaire général António Guterres, le 23 mars 2020, en faveur d'un cessez-le-feu mondial, et préconise le strict respect de la résolution 2532 (2020). Nous continuons à souligner la nécessité d'une cessation immédiate des hostilités et d'une pause humanitaire dans les zones de conflit. Toutefois, cela ne doit pas s'appliquer aux opérations menées contre des groupes terroristes internationalement reconnus.

Malheureusement, la mise en oeuvre de la résolution est au point mort. En particulier, des hostilités violentes se poursuivent dans divers points chauds du monde, y compris celles qui sont alimentées de l'extérieur. Nous constatons que certains groupes terroristes essaient de profiter de la situation pour prendre de l'avantage sur le terrain.

Il importe de garder à l'esprit que le cessez-le-feu n'est pas la seule demande formulée dans la résolution 2532 (2020). Elle appuie en particulier l'appel du Secrétaire général à la levée des sanctions unilatérales illégales, qui entravent la capacité de certains pays, notamment des pays en développement et des pays les moins avancés, à relever les défis posés par la propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19) et ses conséquences socio-économiques.

Nous sommes déçus de constater qu'un groupe restreint d'États continuent d'imposer des restrictions unilatérales illégitimes et inhumaines, sans autorisation du Conseil de sécurité. À cet égard, nous rappelons l'initiative du Président russe de créer des « corridors verts » exempts de guerres commerciales et de sanctions pour livrer des biens essentiels et des médicaments aux pays qui en ont besoin.

Je tiens à saluer le professionnalisme des soldats de la paix de l'ONU et du personnel des missions politiques spéciales des Nations Unies, qui continuent de s'acquitter honorablement de leurs fonctions dans des circonstances extrêmement difficiles. Nous constatons avec satisfaction que les Casques bleus continuent d'apporter leur plein appui aux gouvernements des pays hôtes dans la lutte contre l'épidémie.

Il est aujourd'hui plus important que jamais de garantir la fourniture ininterrompue de l'aide humanitaire aux populations les plus vulnérables. Dans le même temps, ce travail doit être effectué dans le plein respect de la souveraineté des États bénéficiaires et sans aucune condition préalable, c'est-à-dire dans le strict respect des Principes directeurs concernant le droit à l'assistance humanitaire et de la résolution 46/182 de l'Assemblée générale. Dans ce contexte, nous exprimons notre préoccupation face aux tentatives de plus en plus nombreuses visant à supprimer ces dispositions fondamentales dans les résolutions prolongeant les mandats des opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

Nous partageons le message contenu dans la résolution sur l'importance d'une action inclusive, globale et mondiale pour lutter contre la pandémie de COVID-19, l'ONU jouant à cet égard un rôle de coordination. L'appui inconditionnel à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), en tant que principal organisme chargé de mobiliser les efforts des États dans la lutte contre la COVID-19, reste d'actualité.

Pour sa part, la Russie continue de contribuer autant que possible aux efforts internationaux de lutte contre la COVID-19. Elle coopère avec l'OMS, le Programme alimentaire mondial, le Programme des Nations Unies pour le développement et d'autres organisations et mécanismes.

Comme le Conseil le sait, la Russie a mis au point et fait enregistrer le premier vaccin contre le coronavirus (COVID-19) dans le monde, le Sputnik V. Cela nous permet d'aider les pays dans le besoin sur une base bilatérale. En décembre 2020, une campagne de vaccination de masse a été lancée dans notre pays. La proposition du Président Poutine de fournir gratuitement des vaccins russes au personnel de l'ONU reste en vigueur.

Nous sommes prêts à coopérer de manière productive avec tous les partenaires intéressés pour lutter efficacement contre la pandémie et prévenir la discrimination dans la distribution des vaccins.

Annexe XV**Déclaration de M^{me} Halimah DeShong, Deuxième Représentante permanente adjointe de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je voudrais tout d'abord remercier le Président d'avoir organisé ce débat qui vient à point nommé et exprimer notre gratitude aux Secrétaires généraux adjoints Di Carlo, Lacroix, Lowcock et Khare pour leurs exposés complets.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) continue de poser de graves problèmes sanitaires, socio-économiques et sécuritaires aux quatre coins du monde. Les conséquences humanitaires de la pandémie, qui se font sentir de manière plus aiguë dans les pays touchés par un conflit, nécessitent plus d'attention et une action urgente de la part de la communauté internationale pour soulager les souffrances des personnes les plus vulnérables, notamment les femmes et les enfants, les personnes déplacées et les réfugiés.

Nous saluons les efforts constants déployés par le Secrétaire général, ses Représentants spéciaux et ses Envoyés spéciaux, ainsi que les diverses présences des Nations Unies, tant au Siège que sur le terrain, pour faciliter les pourparlers de paix pour instaurer un cessez-le-feu mondial dans le cadre de la riposte à la COVID-19 ; fournir un appui opérationnel aux pays touchés afin de contribuer à renforcer la santé et la sécurité ; atténuer le risque de transmission du virus parmi le personnel déployé ; et poursuivre l'exécution des mandats, malgré les risques immenses que pose la pandémie.

Nous réitérons notre plein appui à la résolution 2532 (2020), et nous soulignons que seule une cessation totale des hostilités permettra aux pays touchés par un conflit de gérer efficacement cette crise sanitaire tout en reconstituant leur tissu social et en faisant avancer les processus de paix. En Libye, au Soudan et au Soudan du Sud, bien que les processus de paix soient encore fragiles, dans l'ensemble, les évolutions positives témoignent de l'engagement continu du personnel de l'ONU, civil ou en tenue, à instaurer une paix pérenne. Pourtant, comme nous l'avons vu avec l'horrible massacre de civils innocents par les forces rebelles en République démocratique du Congo à la mi-janvier et la récente série d'attaques de groupes armés en République centrafricaine, il faut faire davantage pour apporter la paix à ceux qui y aspirent.

Si nous voulons relever les défis simultanés liés à la COVID-19 et aux conflits, il faut plus de volonté politique, un augmentation de l'aide humanitaire et de l'aide au développement, le plein respect du droit international, y compris du droit international humanitaire, et des efforts sérieux en faveur du dialogue, du compromis et de la réconciliation. Alors que des vaccins sont en train d'être distribués pour lutter contre la maladie, nous ne devons pas ménager nos efforts pour les rendre accessibles à tous de manière équitable, y compris aux pays touchés par des conflits et aux pays les moins avancés. À cet égard, notre délégation appelle au renforcement de l'appui financier apporté au Mécanisme COVAX pour renforcer la campagne mondiale de vaccination contre la COVID-19. En outre, nous avons besoin d'un accord international exécutoire, fondé sur des règles, entre tous les pays et les grandes sociétés pharmaceutiques en vue de la distribution des vaccins contre la COVID-19, de manière universelle et abordable.

Saint-Vincent-et-les Grenadines réaffirme son appui au rôle clé de coordination que joue l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour assurer une distribution sûre et efficace des vaccins. Nous soulignons également le partenariat solide entre l'OMS et les Centres africains de prévention et de contrôle des maladies, qui met en évidence l'importance d'une coopération robuste aux niveaux régional

et sous-régional, non seulement pour les questions traditionnelles de sécurité, mais aussi pour tout l'éventail des liens entre la paix et la sécurité, le développement et l'action humanitaire.

En conclusion, nous réaffirmons l'importance d'une approche intégrée et coordonnée dans le cadre de laquelle tous les organes de l'ONU, ses institutions spécialisées et programmes compétents, les États Membres et d'autres parties prenantes importantes, telles que les institutions financières internationales, œuvrent de concert pour faire systématiquement face aux divers défis et dimensions de la COVID-19. Alors que nous cherchons à nous remettre de la pandémie, nous devons également nous employer à faire avancer la paix et la justice pour tous, conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030. N'oublions pas que le péril de l'un est le péril de tous.

Annexe XVI**Déclaration de M. Tarek Ladeb, Représentant permanent de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : arabe]

Je voudrais tout d'abord remercier de leurs précieux exposés la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo, le Secrétaire général adjoint Jean-Pierre Lacroix, le Secrétaire général adjoint Atul Khare et le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock.

Depuis le début de la pandémie, la Tunisie met en garde contre ses effets directs sur la paix et la sécurité internationales, et le Président de mon pays a appelé le Conseil de sécurité à s'acquitter de ses responsabilités pour faire face aux conséquences de la pandémie. La Tunisie a souligné la nécessité d'une réponse commune et coordonnée sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, fondée sur un concept plus large de sécurité collective et sur une coopération et une solidarité internationale renforcées.

Aujourd'hui, près d'un an après le début de l'épidémie, et malgré les efforts déployés et les mesures prises, le monde est encore ébranlé par les conséquences de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) à différents niveaux. La pandémie continue de se propager à travers la planète, laissant dans son sillage plus de 2 millions de décès et 100 millions de cas. En outre, l'économie mondiale a subi de lourdes pertes dans tous les secteurs et dans tous les pays, et les répercussions sociales de ces pertes, à savoir une hausse spectaculaire du chômage, une pauvreté généralisée et une baisse des indicateurs de croissance, sont graves. Les effets de la pandémie ont été plus sévères et se sont fait sentir plus durement dans les zones de conflit et les camps de réfugiés, exacerbant la situation dans ces régions et perturbant les activités des missions des Nations Unies visant à instaurer et à consolider la paix, ainsi que les opérations d'aide humanitaire. Aujourd'hui, des millions de personnes, en particulier des enfants, sont menacées de famine à cause de cela.

Notre réunion d'aujourd'hui met en évidence notre conviction commune que les répercussions de la pandémie sur la paix et la sécurité internationales sont terribles. Elle met également en évidence l'urgente nécessité de continuer à redoubler d'efforts pour mettre en œuvre la résolution 2532 (2020), qui a été adoptée à l'unanimité à la suite d'une initiative franco-tunisienne. Cette résolution marque un tournant dans les travaux du Conseil et dans les efforts visant à définir une vision internationale commune de la nature du défi sans précédent auquel le monde doit aujourd'hui faire face, un défi qui laisse présager des situations de plus en plus complexes, en particulier dans les zones de conflit, des tensions et des conflits supplémentaires dans le monde et de nouvelles crises qui mettent en péril la paix, la sécurité et la stabilité et dont les effets destructeurs toucheront l'ensemble de nos pays et de nos peuples, sans exception.

Nous nous félicitons des précieux efforts déployés par les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, au premier rang desquels l'Organisation mondiale de la Santé, pour aider les pays à lutter contre la pandémie. Nous apprécions vivement le travail que font sans relâche les missions des Nations Unies pour instaurer et consolider la paix, les efforts précieux qu'elles déploient et les grands sacrifices qu'elles font pour instaurer la paix, rétablir la sécurité et la stabilité dans les zones de conflit et aider les autorités locales à faire face à la pandémie, malgré les difficultés auxquelles elles se heurtent. Dans ce contexte, nous réaffirmons que l'instauration

d'un cessez-le-feu mondial et global, en application de la résolution 2532 (2020) et en réponse à l'appel du Secrétaire général, est une priorité urgente. Un tel cessez-le-feu permettrait de concentrer nos efforts internationaux sur la lutte contre la pandémie et la limitation de ses effets, en particulier dans les zones de conflit.

Nous réaffirmons que la pandémie de COVID-19 sera un facteur majeur d'aggravation des fragilités qui alimenteront les tensions et la violence et qui prolongeront les conflits dans le monde, étant donné que les répercussions immédiates et directes de la pandémie sur la situation sanitaire mondiale et sur la paix et la sécurité internationales continueront de se faire sentir plusieurs années, voire plusieurs décennies, durant.

Dans cette situation difficile, la production d'un vaccin contre la COVID-19 est une étape importante pour limiter la propagation de la maladie et contenir ses effets. Toutefois, une telle réalisation repose sur la coopération et la solidarité internationales afin de garantir un accès équitable aux vaccins pour tous, en particulier pour les personnes vivant dans des pays aux capacités limitées ou dans des pays en proie à des conflits ou à leurs conséquences.

Nous pensons que cette question est également liée à la paix et à la sécurité internationales, car si l'on ne garantit pas un accès équitable aux vaccins, cela aggraverait les sentiments d'injustice, alimenterait les tensions et nuirait aux efforts internationaux de lutte contre la pandémie. Par ailleurs, cela va à l'encontre des principes de solidarité humaine et des concepts de sécurité collective et de destinée commune. Si le monde veut réussir à relever ce défi sans précédent, il est essentiel de respecter ces principes et concepts, car personne ne peut être en sécurité tant que tout le monde ne l'est pas. D'autre part, mon pays souligne qu'il faut vacciner le personnel servant dans les missions des Nations Unies dans les zones de conflit et dans les zones où les tensions persistent, afin que ces missions puissent continuer d'accomplir leurs tâches essentielles et de s'acquitter de leurs mandats. En outre, un cessez-le-feu et la cessation des hostilités sont des conditions préalables à la conduite de campagnes de vaccination dans ces régions.

Pour finir, je répète que la communauté internationale et l'ONU doivent renforcer les efforts qu'elles déploient pour faire face à cette pandémie, et que le Conseil de sécurité a un rôle central à jouer s'agissant de lutter contre ses répercussions sur la paix et la sécurité internationales. Par ailleurs, je souligne qu'il importe d'assurer le suivi de la mise en œuvre de la résolution 2532 (2020) et de mettre au point les mécanismes nécessaires à sa mise en œuvre, en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique et de ses effets sur la paix et la sécurité internationales et sur les efforts déployés par l'ONU pour régler les conflits.

Annexe XVII

Déclaration de la Mission permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

Qu'il me soit tout d'abord permis de vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé ce débat. Le Royaume-Uni réitère son plein appui à l'appel du Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu mondial et de la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre de la résolution 2532 (2020).

Malheureusement, comme nous l'avons entendu, malgré une pandémie mondiale aux proportions historiques, la consolidation de la paix n'a pas toujours reçu la priorité qu'elle méritait. Il y a effectivement eu quelques progrès, mais la mise en œuvre de la résolution reste mitigée, comme l'illustrent les trois exemples suivants.

Au Yémen, comme nous l'avons également entendu, les houthistes n'ont pas répondu à l'offre de cessez-le-feu unilatéral faite par la coalition dirigée par l'Arabie saoudite en 2020, et la récente attaque perpétrée par les houthistes contre Aden a gravement sapé les efforts de paix. Le moment est venu de se rallier aux efforts des Envoyés spéciaux du Secrétaire général pour trouver une solution politique durable au conflit. Les enjeux n'ont jamais été aussi importants, et les effets de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) aggravent considérablement la crise humanitaire, qui est déjà la plus grave au monde. En septembre, le Ministre des affaires étrangères a averti que le Yémen n'avait jamais semblé plus susceptible de sombrer dans la famine. Selon les dernières données du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, publiées en 2020, 16 500 Yéménites vivaient dans des conditions de famine, un nombre qui devrait presque tripler pour atteindre 47 000 en juin 2021.

Deuxièmement, au Soudan du Sud, l'intensification soutenue de la violence tout au long de l'année 2020, combinée à des inondations d'une ampleur sans précédent, fait que certaines régions du pays risquent désormais de connaître une famine ou des conditions proches de la famine. C'est une catastrophe dont le Gouvernement sud-soudanais doit se préoccuper de toute urgence avec l'appui de la communauté internationale. L'accord de paix de 2018 reste la meilleure chance de mettre fin à la violence et d'assurer une stabilité à long terme. Cependant, sa mise en œuvre ne progresse pas. Dans ces conditions, il faut exercer une pression internationale et régionale mieux coordonnée sur le Gouvernement sud-soudanais pour qu'il respecte ses engagements.

Sur une note plus encourageante, nous nous félicitons de la signature le 3 octobre 2020 de l'Accord de paix de Djouba par le Gouvernement soudanais, le Front révolutionnaire soudanais et la faction Minni Minawi du Mouvement de libération du Soudan. Il s'agit d'une étape cruciale vers une paix globale. Mais malgré ces progrès, des défis importants restent là aussi à relever, notamment la violence intercommunautaire. La violence qui s'est produite récemment au Darfour occidental et au Darfour méridional met en évidence la nécessité constante de protéger les civils, que la mise en œuvre intégrale de l'Accord de paix de Djouba pourrait contribuer à garantir. Nous encourageons les signataires de l'Accord à entamer rapidement le processus de mise en œuvre, en particulier des dispositions de l'Accord relatives aux arrangements en matière de sécurité et à la lutte contre les causes profondes du conflit. Par ailleurs, nous exhortons toutes les personnes qui restent en dehors des négociations de paix à y participer immédiatement et de manière constructive, sans conditions préalables.

Comme nous l'avons entendu tout au long de l'année 2020, les femmes ont malheureusement été écartées des processus de paix. Il s'agit d'un grave problème, non seulement sur le plan moral, mais aussi parce que la paix est plus durable lorsqu'elle prend en compte les besoins de tous, hommes et femmes. Le Royaume-Uni demande instamment que les femmes et les jeunes, les groupes religieux et les organisations non gouvernementales participent pleinement, sur un pied d'égalité et effectivement à la consolidation de la paix. Et nous devons veiller à ce que les femmes puissent mener à bien leurs activités à l'abri des menaces et de la violence. Aucune femme ne devrait avoir à mettre sa sécurité en danger pour soigner sa communauté.

Enfin, comme nous le savons, la pandémie de COVID-19 menace la paix et la sécurité internationales. Pour mettre fin à la pandémie, il faut un accès équitable aux vaccins au niveau mondial. Or, il existe des obstacles particuliers à la fourniture de vaccins dans les environnements marqués par des conflits et l'insécurité. Nous saluons l'initiative de la présidence tunisienne de faire plus en ce moment critique. Sur la base de la résolution 2532 (2020), le Royaume-Uni organisera une réunion au cours de sa présidence le mois prochain afin de se pencher sur les obstacles potentiels à l'accès aux vaccins, notamment en ce qui concerne les cessez-le-feu, la logistique et le financement de la livraison.

Annexe XVIII

Déclaration de M. Rodney Hunter, Coordonnateur politique à la Mission permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie la Tunisie pour l'organisation du débat d'aujourd'hui sur la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et pour son leadership sur cette question cruciale.

Cela fait plus d'un an que le monde est confronté à ce terrible virus, et aucun d'entre nous n'a été épargné par ses conséquences. Nous exprimons notre profonde tristesse pour les décès, les maladies et le marasme économique causés par cette horrible pandémie.

Au nom des États-Unis, je tiens à exprimer nos plus sincères condoléances aux membres du système des Nations Unies qui ont perdu des êtres chers et des collègues des suites de la pandémie. La ville où nous habitons, New York, a été particulièrement touchée par la pandémie, et je tiens à exprimer notre vive reconnaissance à celles et ceux qui sont en première ligne – les médecins, le personnel de santé et les autres personnes qui ont risqué leur vie et, ce faisant, en ont sauvé d'innombrables autres. Leur courage et leur abnégation illustrent le meilleur de ce que nous sommes en tant qu'êtres humains, et nous devons nous efforcer d'adopter jour après jour ce même état d'esprit au Conseil de sécurité et dans nos travaux. Nous les remercions infiniment.

Les États-Unis s'engagent à collaborer avec d'autres pays pour lutter contre ce virus mortel. Comme premier signe de notre engagement renouvelé à soutenir les efforts multilatéraux de lutte contre la pandémie, le Président Biden a envoyé le 20 janvier dernier une lettre au Secrétaire général dans laquelle il annule la notification du Gouvernement précédent concernant l'intention des États-Unis de se retirer de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), ainsi qu'une lettre informant le Directeur général de l'OMS de cette décision.

Malgré tout ce que la communauté mondiale a enduré pendant cette pandémie, il y a de la lumière au bout du tunnel. En moins d'un an, de nombreux vaccins et traitements sûrs et efficaces ont été mis au point dans le monde entier – un véritable exploit de la science moderne. Les États-Unis veillent à ce que ces vaccins parviennent aux personnes qui en ont le plus besoin, et nous travaillerons également avec nos partenaires à cette fin. Personne ne sera en sécurité tant que le virus n'aura pas été définitivement et complètement vaincu.

Comme le docteur Anthony Fauci, Conseiller médical en chef du Président Biden, l'a dit à nos collègues de l'OMS la semaine dernière, les États-Unis

« s'engageront à renforcer les capacités en matière de sécurité sanitaire mondiale, à améliorer la préparation aux pandémies, à soutenir les efforts visant à renforcer les systèmes de santé du monde entier et à faire progresser les objectifs de développement durable ».

L'OMS doit jouer un rôle central dans notre riposte commune à cette pandémie, et nous attendons avec intérêt de travailler avec Gavi, l'Alliance du Vaccin, l'OMS, le Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 et le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins, afin de contribuer à faciliter la distribution rapide des vaccins à l'échelle mondiale. En tant que pays membre de l'OMS, les États-Unis travailleront en étroite collaboration avec tous les membres du Conseil de sécurité pour veiller à ce que l'OMS soit renforcée et dûment réformée, non seulement pour relever le défi actuel, mais aussi pour faire face efficacement aux autres défis à venir.

Les termes employés dans la résolution 2532 (2020) restent aussi pertinents et fondamentaux aujourd'hui qu'au moment de l'adoption du texte en juillet 2020. Les pays touchés par les conflits, affaiblis par la guerre et la violence, restent très vulnérables à ce virus, d'autant plus que la COVID-19 est de plus en plus transmissible. Les responsables de la santé publique doivent disposer de l'espace et de la sécurité nécessaires pour continuer à lutter contre ce virus, fournir aux populations touchées des informations précises et factuelles et distribuer des vaccins, établir des diagnostics et proposer des traitements.

Nous voulons tous que les pays touchés par un conflit puissent avoir accès aux tests, lutter contre la désinformation, soigner leurs patients en toute sécurité, continuer à appliquer les directives de sécurité publique, accéder aux vaccins et les distribuer, et établir des diagnostics et proposer des traitements indispensables au rétablissement des populations. De nombreux pays touchés par un conflit pâtissent également de la pauvreté et de l'absence d'aide humanitaire, notamment l'accès à un nombre suffisant de vaccins pour protéger leurs populations.

Nous sommes heureux que plusieurs groupes armés aient déclaré des cessez-le-feu pour répondre à l'appel du Secrétaire général avant même que le Conseil de sécurité n'adopte la résolution 2532 (2020). Dès le mois d'avril 2020, les combattants de 12 pays avaient déposé leurs armes, y compris ceux qui sont impliqués dans certains des conflits les plus insolubles au monde.

Mais hélas, nombre de ces cessez-le-feu n'ont pas tenu, et les parties ont repris les combats alors même que le virus faisait rage. Nous engageons vivement les États et les autres parties à des conflits armés à respecter les cessez-le-feu existants ou à convenir de nouveaux accords de cessez-le-feu afin qu'ils puissent se concentrer sur la gestion de cette pandémie et la protection de leurs citoyens.

Pour peu qu'ils soient fidèlement mis en œuvre, les cessez-le-feu offriront un répit indispensable aux femmes, aux enfants et aux hommes qui se trouvent en première ligne de la violence et des conflits, et sont donc particulièrement vulnérables au virus. Nous devons également garantir l'aide humanitaire dont nous avons un besoin vital et veiller à ce que les acteurs qui la fournissent soient pleinement protégés et en mesure d'agir, en particulier dans ces régions vulnérables. Aussi, l'accès humanitaire doit être accordé de toute urgence pour venir en aide aux personnes dans le besoin.

Du point de vue de la gestion des vaccins, notamment les exigences extrêmes de la chaîne du froid pour l'administration de certains d'entre eux, l'organisation de campagnes de vaccinations de masse dans un contexte de violence et de conflit sera extrêmement difficile. Les autorités de santé publique compétentes doivent disposer de l'espace et de la sécurité nécessaires pour agir efficacement et rapidement, non seulement pour vacciner contre la COVID-19, mais aussi pour poursuivre les campagnes de vaccination essentielles contre la poliomyélite, la rougeole et d'autres maladies dévastatrices.

Nous condamnons également les organisations terroristes qui profitent de cette situation difficile pour intensifier leurs actes de violence pendant que les gouvernements s'efforcent de contenir le virus. Nous poursuivrons nos opérations légitimes contre ces groupes terroristes qui menacent la paix partout dans le monde.

Les États-Unis continuent d'être à la tête de la réponse scientifique mondiale à la pandémie de COVID-19, tant du point de vue humanitaire qu'en termes d'assistance sanitaire. Nous collaborerons au niveau international, notamment avec l'OMS et l'ensemble du système des Nations Unies, dans le but de lutter contre la COVID-19, de promouvoir la santé et de faire progresser la sécurité sanitaire mondiale pour sauver des vies, favoriser la reprise économique et renforcer la résilience face aux futures menaces biologiques. Les États-Unis chercheront également à renforcer Gavi

et le Mécanisme COVAX afin d'encourager la distribution des vaccins dans le monde entier et d'appuyer de nouvelles approches de la sécurité sanitaire et l'accélération du Programme d'action pour la sécurité sanitaire mondiale.

Les États-Unis ont déjà annoncé plus de 1,6 milliard de dollars d'aide économique, sanitaire et humanitaire supplémentaire au titre de leur engagement de près de 20,5 milliards de dollars pour lutter contre la COVID-19.

La situation humanitaire actuelle est inédite par son ampleur, son accélération et sa complexité. Les effets indirects de la COVID-19 sur les plus vulnérables ont été catastrophiques : hausse des prix des denrées alimentaires, comme nous l'avons entendu aujourd'hui, baisse des revenus, diminution des envois de fonds, interruption des programmes de vaccination, fermeture des écoles et situation de crise pour la protection des civils. Ces effets continuent d'être ressentis très gravement par les populations vulnérables et marginalisées, y compris ici aux États-Unis.

Nous avons tous ressenti intensément les effets de cette horrible pandémie, et nous devons unir nos efforts pour y mettre un terme. Comme je l'ai dit précédemment, nous savons qu'il y a de la lumière au bout du tunnel, et nous ne devons pas laisser ce virus entraver nos efforts de longue haleine en faveur de la paix et de la sécurité. Les États-Unis, de concert avec l'ONU et d'autres partenaires internationaux, continueront à mener la lutte contre la COVID-19 pendant cette période critique, et nous ferons tout notre possible pour garantir un monde plus sûr, aujourd'hui et à l'avenir.

Annexe XIX

Déclaration de M. Pham Hai Anh, Chargé d'affaires du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie de leurs exposés très complets la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo, le Secrétaire général adjoint Jean-Pierre Lacroix, le Secrétaire général adjoint Atul Khare et le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock.

L'adoption à l'unanimité de la résolution 2532 (2020) a été une action historique de la part du Conseil de sécurité. Cependant, la résolution n'est pas une fin en soi. Le suivi de sa mise en œuvre n'est pas moins important. L'un de ses principaux objectifs était d'appuyer l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial. Comme l'ont souligné les intervenants, le cessez-le-feu a été observé dans certaines situations, et plusieurs processus d'élections et de référendums ont repris. Cependant, dans de nombreuses régions du monde, les engagements en faveur du cessez-le-feu n'ont pas été respectés, et les conflits et la violence ont continué, voire se sont intensifiés.

La résolution prend également acte de la menace importante que la pandémie fait peser sur la paix et la sécurité internationales, notamment en exacerbant les situations humanitaires et en mettant en péril la consolidation de la paix et les acquis du développement. Comme nous pouvons l'évaluer dans un premier temps, les inégalités et les autres causes sous-jacentes des conflits et de la violence, aggravées par les répercussions socioéconomiques de la pandémie, auront un effet dévastateur à long terme et risquent d'être exploitées par les extrémistes et les terroristes. Bien que des programmes de vaccination soient en cours dans plusieurs États Membres, ce n'est pas encore le cas dans beaucoup d'autres, en particulier dans les pays du Sud.

Six mois après le début de la mise en œuvre de la résolution, nous nous félicitons de l'occasion qui nous est donnée de faire le point sur nos progrès et de recenser les lacunes à combler pour améliorer encore la situation. Dans ce contexte, je voudrais souligner les points suivants.

Premièrement, si nous voulons protéger tous les êtres humains des doubles répercussions des conflits et de la pandémie, nous devons renforcer les cessez-le-feu. Les parties belligérantes doivent joindre l'acte à la parole en respectant leur engagement de cesser les hostilités et de permettre une réponse humanitaire. Nous appelons à la mise en place d'un cadre permettant de superviser efficacement la mise en œuvre des cessez-le-feu dans les zones de conflit. Nous appuyons les efforts accrus des Représentants spéciaux et des Envoyés spéciaux du Secrétaire général pour contribuer à la recherche de solutions durables aux conflits et à la violence après le cessez-le-feu. Les acteurs régionaux et locaux peuvent et doivent jouer un rôle constructif dans le renforcement de la confiance et de la diplomatie préventive, notamment par la médiation.

Deuxièmement, nous devons continuer d'appuyer des opérations de maintien de la paix des Nations Unies plus sûres et plus solides. Nous saluons les mesures prises par les missions et les bureaux des Nations Unies pour adapter leurs opérations et s'acquitter de leurs mandats. Pour maintenir la paix et protéger les civils, il faut, avant tout, ne pas devenir une source de contagion. C'est pourquoi il est essentiel de renforcer la capacité médicale des missions politiques et de maintien de la paix des Nations Unies afin qu'elles puissent protéger leur personnel et mieux aider les pays hôtes dans leur lutte contre la pandémie. Les missions, les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police ainsi que les pays hôtes doivent travailler ensemble pour définir les mesures d'adaptation permettant des rotations sûres et rapides. Nous prenons note de l'évaluation positive du Secrétaire général adjoint Lacroix concernant le ratio des rotations, qui atteint celui de la période précédant l'apparition de la maladie à coronavirus (COVID-19).

Troisièmement, bien que la pandémie soit un défi permanent, elle est aussi une occasion de façonner notre avenir. Le renforcement de notre attachement à la coopération internationale et au multilatéralisme, avec le rôle fondamental joué par le système des Nations Unies pour accélérer et coordonner la réponse mondiale globale à la pandémie de COVID-19 et les efforts centraux déployés par les États Membres en la matière, est la clef de notre stratégie globale à long terme. Les États Membres doivent appuyer un système de santé mondial solide et résistant, l'Organisation mondiale de la Santé jouant un rôle crucial à cet égard. Nous devons veiller à atténuer les conséquences socioéconomiques de la pandémie, à faciliter un accès juste et équitable aux vaccins et aux médicaments et à garantir la résilience économique et le financement du développement des pays les moins avancés, des pays en développement et des pays touchés par un conflit. Nous ne devons pas permettre que nos gains durement acquis en matière de consolidation de la paix et de développement soient perturbés ou réduits à néant.

En conclusion, la résolution 2532 (2020) est une première étape dans la reconnaissance du danger immédiat que représente la pandémie de COVID-19 pour la paix et la sécurité internationales et dans la planification de notre action collective. Sa mise en œuvre effective et les questions à long terme que j'ai mentionnées nécessitent un suivi complet et renforcé, notamment au moyen de comptes rendus pertinents et d'orientations supplémentaires. Les populations des pays en situation de conflit armé ou touchés par des crises humanitaires attendent du Conseil qu'il continue de faire preuve d'unité, de solidarité et d'autorité. Nous ne devons pas les décevoir.
